# PLOUNÉVEZ-MOËDEC

Bulletin Municipal

DÉCEMBRE 2018

N° 28

## L'ÉCOLE D'HIER.... ET D'AUJOURD'HUI

1987

1963-1964

1947

# SOMMAIRE


| | |
|---|---|
| ÉTAT CIVIL | page 2 |
| ÉDITO | page 3 |
| BUDGET | pages 4 - 6 |
| HISTOIRE | pages 7 - 8 |
| ACTUALITÉS | pages 9 - 13 |
| ACTIONS SOCIALES | pages 14 - 19 |
| ASSOCIATIONS | pages 20 - 26 |
| VIE SCOLAIRE | pages 27 - 38 |
| VIE ÉCONOMIQUE | pages 39 - 41 |
| PATRIMOINE & NATURE | pages 42 - 46 |
| INFOS PRATIQUES | pages 47 - 52 |


# ETAT CIVIL

## NAISSANCES

▶ FROMAGE Nolan, Philippe
5 Saint Ethurien - 30 décembre 2017

▶ LE CAM Oriane, Nolwenn
2 A Kervenard - 12 janvier 2018

▶ LE GALL Amalia
Le Penker - 15 mars 2018

▶ COULON Elina, Louna
16 Kervoas Bian - 17 mars 2018

▶ DOS Alice
3 Keroffern - 26 mars 2018

▶ PERRIER Hélyass, Jacky, Joseph
9 lotissement des Jonquilles - 9 avril 2018

▶ HAMON Emma
2 Traou Coat Houarn - 1er juin 2018

▶ GUEGAN Thibault
2 B Kervenard - 7 juin 2018

▶ MERCIER Zoé
2 Guerlédan - 9 juin 2018

▶ LE LOIRER Nolan
2 le Haye - 02 juillet 2018

▶ PRAT Amélie, Louise, Marie
Pen ar Wen - 5 juillet 2018

▶ MADEC Suzanne
Kerlosouarn - 23 juillet 2018

▶ RIGOT Thiméo, Ylanzo, Christophe
5 Porz Ker de la Haye - 26 août 2018

▶ MABROUK Rayan
2 place de l'église - 09 septembre 2018

▶ GLATRE CHANAL Aéden, Schémar, Brian
29 rue Jean- Baptiste Le Corre - 11 septembre 2018

▶ LE PAPE Auriane
22 Keramanac'h - 17 octobre 2018

▶ KERAIN Inès
3 Prat Bihan - 19 novembre 2018

▶ AMUS Ryan
13 Beg ar Menez - 6 décembre 2018

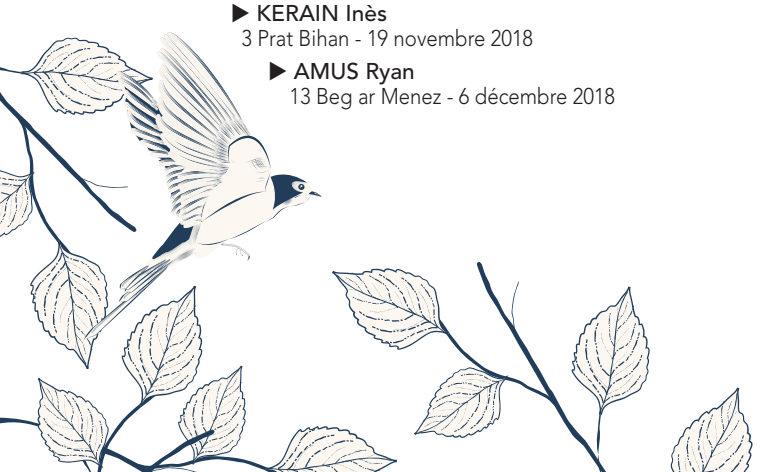

## MARIAGE

▶ MADEC Maud & LE MAUX Rozenn, Annick, Michèle
19 mai 2018

▶ LE GALL Anna, Morwena & MERCIER Dimitri, Olivier, Maxime
8 décembre 2018

## DÉCÈS - Actes

▶ MORELLEC Denise Marie née CLOAREC
5 Guen Hervé - 16 janvier 2018

▶ LE GORJU Joseph
15 Kereven - 20 mars 2018

▶ RUBEUS Claudine, Marie-Thérèse née GODEST
Beg Ar C'hra - 22 avril 2018

▶ MEUNIER Simone, Anna née LAMOULLER
7 rue du 19 mars 1962 - 09 juin 2018

▶ LE BOZEC Alain, Pierre, Marie
3 résidence de la Vallée - 04 juillet 2018

▶ FONTAINE Denis, Ernest
12 le bas de la Côte - 14 juillet 2018

▶ ROBIN Alain
2 Beg Ar Ménez - 23 septembre 2018

▶ LAGADEC Paul
Kerderrien - 26 septembre 2018

## DÉCÈS - Transcriptions

▶ ROBINE Christophe, Pascal, Daniel
4 lieu dit Guerbriguen - 10 février 2018

▶ LE PAGE Alice, Marie, Francine née BLANCHARD
5 avril 2018

▶ SOULAT André, Maxime
3 La Vieille Côte - 1er mai 2018

▶ LANCIEN Marie, Antoinette née LE MERER
Kerzouidic - 19 mai 2018

▶ QUELEN Augustin, Emilion
11 lotissement des Jonquilles - 30 mai 2018

▶ OFFNER André, Jean
Le Ledern - 20 juin 2018

▶ LE ROLLAND Denise, Jeanne, Marie née LE BOZEC
8 Keramanac'h - 21 juin 2018

▶ LE GUILLOU Monique née LUCAS
14 Kerbelanger - 29 juillet 2018

▶ VASSEUR Lucienne, Marie née LAMOULLER
11 rue Bel Air - 04 septembre 2018

▶ NICOLAS Roger
Kermoricette - 23 octobre 2018

# LE MOT DU MAIRE

▶ **L'aménagement du bourg :** le bourg se transforme enfin, après de nombreuses années d'attente et de concertation, nécessaire pour mener à bien un tel projet. Reste maintenant les plantations à réaliser et le mobilier à installer.

▶ **La maison Gouiffès :** les travaux sont achevés depuis le mois de mars dernier. L'ensemble compte 4 logements locatifs, tous occupés, et un local professionnel occupé par le cabinet infirmier. Cette réalisation porte à 29 le nombre de logements dont la commune est propriétaire.

▶ **Recrutement d'un médecin :** nous avons lancé une procédure pour recruter un médecin, en espérant qu'une solution soit enfin trouvée.

▶ **Le lotissement de Porz an Park :** du fait de la proximité du bourg et de son prix attractif (10 euros/m²), 5 lots sont d'ores et déjà vendus ou réservés à ce jour.

▶ **L'église :** d'importants travaux intérieurs et extérieurs sont lancés. Le choix de la maitrise d'œuvre a été arrêté en juillet 2018. Nous attendons désormais les propositions des entreprises qui devraient nous parvenir début 2019.

Toutes ces réalisations sont possibles grâce à la bonne santé financière de la commune. À 118 euros/habitant (Le Trégor du 25 octobre 2018), la commune de Plounévez- Moëdec est 5 fois moins endettée que la moyenne. D'autre part, la dotation de l'Etat est en hausse cette année. Cette situation budgétaire laisse à notre commune de grandes capacités financières pour mener des projets pour les années futures.

Les taxes sur les carburants deviennent insupportables, en particulier dans le milieu rural (1 euro en 2016 et 1.50 euro aujourd'hui le litre de gazole !..). Il est urgent que l'Etat revoie sa copie.

**Joyeuses fêtes à tous**
**et bon courage pour cette nouvelle année !**

## Ur gomz gant ar maer !

▶ Adkempenn ar bourk : a-benn ar fin emañ ar bourk o cheñch warlerc'h meur a vloaz o c'hortoz hag o kaozeal war ar mod d'ober, ha ret eo ober kemend-all evit kas ul labour seurt-se da benn. Ar pezh a chom d'ober bremañ eo lakaat plant ha staliañ an arrebeuri.

▶ Ti Gwifez : achu eo al labourioù abaoe miz Meurzh 2018. En ti zo 4 lojeiz da feurmiñ, tud enne tout, hag ul lojeiz labour lec'h m'eo staliet ar c'habined klañvdiour. Diwar vremañ eo perc'henn ar gumun war 29 lojeiz.

▶ Klask ur medisin : krog omp ganti evit tuta ur medisin, mechañs e vo kavet un diskoulm a-benn ar fin.

▶ Lodennaoueg Porzh ar Park : tost ouzh ar bourk emañ ha n'eo ket re uhel ar priz (10 euro/m²), gant se zo bet gwerzhet pe miret 5 lodenn dija betek-henn.

▶ An iliz : roet zo lañs da labourioù bras en diabarzh hag en diavaez. Choazet e oa bet mestr al labourioù e miz Gouere 2018. Diwar vremañ emaomp o c'hortoz ar pezh a vo kinniget gant an embregerezhioù, a zlefe en em gavout e penn kentañ 2019.

Kad omp da gas tout al labourioù-se da benn abalamour m'eo yac'h ar c'hontoù er gumun. 118 euro dle / den (hervez Le Trégor d'ar 25 a viz Here 2018), an dle e Plounevez-Moedeg zo pemp gwech izeloc'h evit an dle etre e-mesk ar c'humunioù. A-hend-all eo kresket sikour arc'hant ar Stad er bloaz-mañ. E stad vat emañ hon budjed, n'eo ket berr an arc'hant evit hon c'humun, neuze e c'hallo ober traoù er bloavezhioù a zeu.

Ne vezer ket evit anduriñ an taosoù war ar gazeoul hag an esañs ken, dreist-holl war ar maez (1 euro al litrad gazeoul e 2016 hag 1.50 euro en deiz a hirie !). Pase poent eo d'ar Stad adwelet he mod d'ober.

**Goulioù laouen deoc'h-tout ha kalon vat deoc'h evit ar bloavezh nevez !**

# BUDGET GÉNÉRAL
# SECTION INVESTISSEMENT

## DÉPENSES

| Chapitres | Libellés | Réalisations 2017 | Budget prévisionnel 2018 |
|---|---|---|---|
| 117 | Bibliothèque | 1 507,76 € | |
| 120 | Acquisition de matériel | 8 180,10 € | 11 819,90 € |
| 125 | Église | 2 509,20 € | 47 490,80 € |
| 126 | Mairie | 960,90 € | 19 039,10 € |
| 132 | Logements communaux | | 65 000,00€ |
| 145 | Cimetière communal | 19 567,96 € | |
| 149 | Matériel de transport | 1 499,52 € | 20 000,00 € |
| 153 | Groupe Scolaire | 9 714,61 € | 10 285,39 € |
| 160 | Salles communales | 516,00 € | 49 484,00 € |
| 165 | Terrains nus | 2 600,00 € | |
| 181 | Chapelle Sainte Jeune | | 345,58 € |
| 184 | Éclairage public | 28 530,50 € | |
| 2016 | Programme voirie 2016 | 36 611,54 € | |
| 2017 | Programme voirie 2017 | 44 882,28 € | 4 117,72€ |
| 2018 | Programme voirie 2018 | | 30 000,00 € |
| 202 | Aménagement du centre bourg | 22 713,46 € | 1 160 000,00 € |
| 207 | Maison Gouiffes | 400 072,46 € | 170 000,00 € |
| 209 | Piscine | | 50 000,00 € |
| OPFI | opérations financières, dont : | | 50 000,00 € |
| | Plan de relance FCTVA | 35 572,00 € | 59 073,57 € |
| | Remboursement d'emprunts | 28 688,30 € | 25 500,00 € |
| | Remboursement cautions logements | 1 030,75 € | 1 000,00 € |
| | Subventions d'équipement (SDE) | | 78 100,00 € |
| | Opérations de transfert entre sections | 7 328,60 € | 10 000,00 € |
| | id | 9 615,84 € | |
| | id | 591,56 € | |
| | Opérations sous mandat | 864,04 € | 10 000,00 € |
| | | | 10 000,00 € |
| **Total** | | **663 557,38 €** | **1 752 182,49 €** |

**RECETTES**

| Chapitres | Libellés | Réalisations 2017 | Budget prévisionnel 2018 |
|---|---|---|---|
| 21 | Virement de la section fonctionnement | | 450 000,00 € |
| 125 | Eglise | 12 910,00 € | 8 520,94 € |
| 132 | Logements communaux | 619,78 € | |
| 153 | Groupe scolaire | 2 000,00 € | 300,00 € |
| 160 | Salles communales | | 635,00€ |
| 2015 | Programme voirie 2015 | 15 429,82 € | 2 073,00 € |
| 2016 | Programme voirie 2016 | 10 494,99 € | |
| 2017 | Programme voirie 2017 | 1 521,74 € | 5 540,04 € |
| 202 | Aménagement du centre bourg | | 178 650,00 € |
| 206 | Rénovation 3 rue de Bel Air | | 3 000,00 € |
| 207 | Maison Gouiffès | | 22 826,00 € |
| OPFI | Opérations financières | | |
| | Emprunts | | 402 550,48 € |
| | Excédent antérieur reporté | | 1 597,09 € |
| | produits de cession | | 100,00 € |
| | FCTVA | 71 013,37 € | 25 666,72 € |
| | Taxe d'aménagement | 6 186,45 € | 4 000,00 € |
| | Affectation des résultats (excédent de fonct°) | 586 691,38 € | 617 192,72 € |
| | Cautions logements locatifs | 815,43 € | 1 000,00 € |
| | Opérations de cession | 2 432,34 € | |
| | Intégration frais études chaufferie bois | 9 615,84 € | |
| | Vente de terrains nus | 167,66 € | |
| | Subventions d'équipement | 1 484,00 € | |
| | Amortissements | 1 981,20 € | 28 530,50 € |
| | Opérations sous mandat | 864,04 € | |
| **Total** | | **724 228,04 €** | **1 752 182,49€** |

# BUDGET GÉNÉRAL
# SECTION FONCTIONNEMENT

**DÉPENSES**

| Chapitres | Libellés | Réalisations 2017 | Budget prévisionnel 2018 |
|---|---|---|---|
| 002 | Reprise déficit fonctionnement ZA | 9 597,85 € | |
| 011 | Charges à caractère général | 179 811,11 € | 192 500,00 € |
| 012 | Charges de personnel | 473 460,43 € | 487 800 € |
| 014 | Atténuation de produits | 9,00 € | 500,00 € |
| 023 | Virement à la section d'Investissement | | 450 000,00 € |
| 042 | Opérations d'ordre de transfert entre sections | 6 065,20 € | 28 530,50 € |
| 65 | Charges de gestion courante | 124 097,69 € | 196 790,89 € |
| 66 | Charges financières | 3 145,72 € | 4 000 € |
| 67 | Charges exceptionnelles | | 500,00 € |
| **Total** | | **796 187,00 €** | **1 360 621,39 €** |

## RECETTES

| Chapitres | Libellés | Réalisations 2016 | Budget prévisionnel 2017 |
|---|---|---|---|
| 013 | Remboursement rémunérations | 6 958,11 € | 5 880,00 € |
| 42 | Opérations d'ordre de transfert entre sections | 7 920,16 € | 10 000,00 € |
| 70 | Produits des services du domaine et ventes diverses | 107 323,74 € | 140 726,61 € |
| 73 | Impôts et taxes | 618 819,03 € | 602 752,00 € |
| 74 | Dotations et participations | 576 073,20 € | 514 262,78 € |
| 75 | Autres produits de gestion courante | 89 956,02 € | 87 000,00 € |
| 76 | Produits financiers | 6,70 € | |
| 77 | Produits exceptionnels | 6 322,76 € | |
| **Total** | | **1 413 379,72 €** | **1 360 621,39 €** |

# PROGRAMME VOIRIE

| Réfection des chemins ruraux | Montants TTC |
|---|---|
| VCR de Treunaff | 10 873,44 € |
| CR de Nérin | 8 824,12 € |
| CR de Coat Poulou | 760,96 € |
| **Total** | **20 458,52 €** |

| Création de cheminements piétonniers | Montants TTC |
|---|---|
| Lotissement Tossen Langanen | 5 610,2 € |
| Liaison crêperie salle des sports | 4 827,28 € |
| **Total** | **10 437,48 €** |

| Réfection de voies communales | Montants TTC |
|---|---|
| VC de Kérampont (busage) | 912,48 € |
| VC de Prat Caric | 6 153,03 € |
| VC de Saint Ethurien | 32 318,56 € |
| **Total** | **39 384,07 €** |

# HOMMAGE

Nous remercions Yvon Kérurien enfant du pays, écrivain par passion, qui a su avec ses mots, son regard d'enfant et ses souvenirs rendre hommage aux hommes du pays à l'occasion des 100 ans de la fin de la guerre 14/18. Un grand merci à lui et à tous ces héros du silence.

## ILS SE SONT TOUS ÉTEINTS

La nuit tombait sur Pont Louars et sur l'allée de boules. C'était l'instant magique où les briquets s'allumaient au-dessus du cochonnet. Les anciens réclamaient encore davantage d'éclairage jusqu'à ce que les propriétaires de voitures orientent les phares sur l'allée, une à chaque bout. Mais il se faisait déjà tard et l'heure de rejoindre le bistrot sonnait. Je les avais supportés tout l'après-midi, mais le meilleur était à venir, les moments où ils allaient raconter leur guerre autour d'un verre de rouge.

Oh, pas grand-chose rassurez-vous ! Quelques simples mots jetés sur une imagination d'enfant. Et je m'endormais juste au-dessus d'eux ; un simple plancher me séparait de leurs grosses voix si familières, si gentilles, dépourvues de sensibleries. Comme je les aimais ces voix, auxquelles il fallait prêter une attention toute particulière pour y déceler quelques mots en rapport avec la guerre 14/18 dont ils ne racontaient rien ou presque, tellement ils étaient avares de leur héroïsme.

Patriotes les Tad Coz ? Pas si sûr. C'était une notion assez confuse pour eux, bien éloignée de leur monastère. Leur Crédo, c'était le Devoir, écrit en lettres d'or au frontispice de leur temple, de leur maison, à ces soldats de Plounévez-Moëdec, à l'esprit de sacrifice auquel ils ont tous adhéré sans poser de question, du paysan au citadin, de l'ouvrier au directeur ; on y va !

Les survivants étaient aussi discrets que les tombes des morts. Il fallait tout simplement les regarder et les écouter. Dans les battages, il y avait toujours un qui faisait la tournée des gosiers avec sa bouteille de cidre. Étancher la soif des moissonneurs était sa seule et unique fonction, énergique avec sa bouteille et son verre qui gouterait à toutes les lèvres. Qui d'entre-nous avait remarqué qu'il avait une manche dans sa poche ? Un bras arraché par un éclat d'obus à Verdun ou sur la Somme, et les souffrances qu'il a endurées, personne n'en parlait. Je retrouvais tous "ces vieux," excusez le terme, au rata du soir, sur les bancs autour de la longue table montée sur tréteaux. Quand l'envie les prenait, après une petite goutte de lambig, je les écoutais, tranquilles et imperturbables, chanter la « madelon, » une chanson apprise au front.

*Ravitaillement aux Eparges en 1915.*

De même, dans l'allée de boules, il fallait remarquer la main de l'un d'eux qui n'avait plus d'index, pourquoi ? On ne le saura certainement jamais… une longue et trop pénible histoire à raconter à un enfant qui ne comprendrait pas… et qui n'avait pas besoin de savoir. C'était souvent sa réponse.

Sur la route qui mène à Trégrom et juste après le pont, il armait son fusil à chien. Je le regardais passer, le dos courbé, la moustache qui lui cachait les lèvres, sérieux dans une veste côtelée noire, une gibecière sur le dos. Il marchait toujours à la même vitesse, pensif, car il avait toujours marché. Tellement je voulais savoir que je demandais à mon voisin qui éclata de rire : "Ah ! le père François ! En 14 il était grenadier voltigeur à pied !" Il avait donc fait toute la guerre à pied, simplement à pied ; il avait conservé cette façon très particulière de marcher qui ne fatigue pas.

Et puis il y avait ce grand gaillard qui marchait avec sa jambe de bois, sa moustache blanche à la "Napoléon," que je croisais tous les matins sur le chemin de l'école, tous les jours à la même heure, aussi précis qu'un réveil, toujours souriant ; souriant de nous voir heureux, un cartable dans les mains.

*Fosse commune à Chavonne dans l'Aisne.*

Ou encore cet illustre personnage, François, mon grand-père, que je n'ai pas connu. Il m'a laissé son trophée, un obus allemand qu'il avait ramené du front, posé pendant des années sur la cheminée, et des tas de petites choses que j'ai découvertes. Mais il n'était plus là pour me les raconter.

À Plounévez Moëdec, ils se sont tous éteints.

À l'heure où l'oubli frappe de plus en plus la conscience des peuples, j'ose regarder dans ma mémoire "ces vieux" que j'ai connus, en arrière plus encore ces hommes qui se sont couchés en silence. Acceptons le défi qu'ils nous lancent cent ans après, celui de passer de la Mémoire à l'Histoire, notre Histoire. 175 noms de soldats tombés au champ d'honneur sont là pour témoigner.

***Yvon Kerurien***

## UNE LEÇON D'HISTOIRE

Michel Lefeuvre, un ancien légionnaire passionné d'histoire, a préparé une exposition en hommage à tous ces poilus. Cette exposition a, en effet, le mérite de mettre en évidence, les faits historiques tels qu'ils se sont déroulés, mais également d'expliquer les raisons qui ont conduit à cette terrible guerre et ses atrocités.

N'oublions pas que sur la commune de Plounévez-Moëdec, sur les 245 hommes mobilisés durant la Grande Guerre, 175 ne sont pas revenus.

Leurs noms sont gravés sur le monument aux morts de la commune.

Des visites de l'exposition par les écoles ont été organisées pour transmettre ces histoires de nos anciens.

**Merci à Michel pour ce beau travail.**

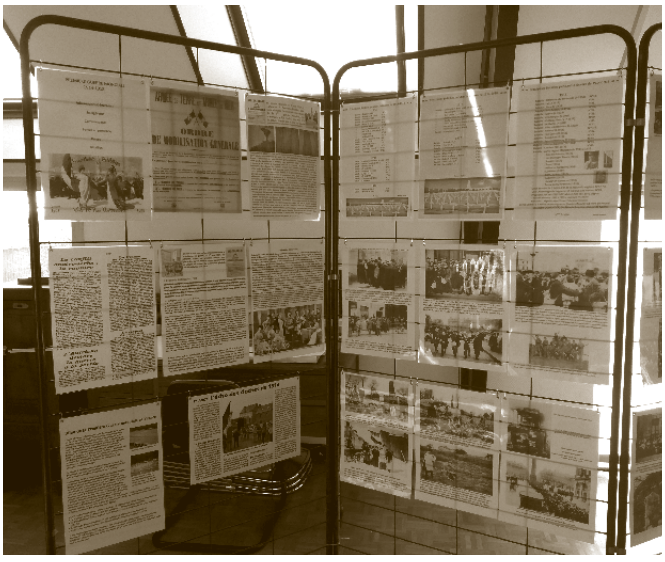

# AMENAGEMENT DU BOURG

L'aménagement du bourg ; ce projet arrive à sa fin…
Tous les habitants, commerçants, passants vont désormais pouvoir profiter pleinement de l'amélioration du bourg de Plounévez.

## PLANNING DES TRAVAUX

**Eaux usées :** travaux réalisés et financés par Lannion Trégor Communauté au 1er semestre 2017 (reprise ponctuelle du réseau et des branchements).

**Eau potable :** travaux réalisés en deux tranches.

- Tranche ferme : changement de la conduite principale et des branchements entre les 2 rond points. Travaux réalisés de juillet à mi décembre 2017.

- Tranche conditionnelle : changement de la conduite principale et des branchements du rond point de la salle des fêtes jusqu'au château d'eau de Beg ar Menez. Travaux réalisés de février à avril 2018. Travaux financés par le Syndicat d'eau de Traou Long Goas Koll.

**Éclairage public :** travaux réalisés en février 2018 par l'entreprise LE DU.

**Eaux pluviales :** travaux réalisés par le Syndicat de voirie Plestin-Plouaret de novembre à fin février 2018. Reprise ponctuelle du réseau et des branchements.

**Aménagement du bourg :** travaux réalisés par l'entreprise EIFFAGE de Pontivy. Les travaux ont débutés mi mars et seront terminés fin décembre.

**Espaces verts :** travaux programmés en novembre 2018. Chacun pourra profiter des avantages de ces aménagements :

- Un confort d'utilisation pour les usagers.
- Une mise en valeur de notre église et de notre bourg.
- Faciliter les déplacements des piétons, et des personnes à mobilité réduite.
- Les espaces verts vont embellir le bourg.
- Permettre de réduire la vitesse sur l'accès et donc d'augmenter la sécurité.
- Permettre de rendre nos commerces plus accueillants.

## AVANT

## APRÈS

## SECTEURS CONCERNÉS PAR L'AMÉNAGEMENT DU BOURG

### RECETTES

| | Montant HT |
|---|---|
| Fonds de concours | |
| Contrat de territoire | 102 920,00 € |
| Aménagement centre-bourg | 25 000,00 € |
| DETR | 94 019,00 € |
| Conseil Départemental | 50 000,00 € |
| Autofinancement / Emprunt | 1 006 762,95 € |
| **TOTAL RECETTES** | 1 278 701,95 € |

### DÉPENSES

| | Montant HT | Montant TTC |
|---|---|---|
| Maîtrise d'œuvre | 28 300,00 € | 33 960,00 € |
| Mission de coordination | 1 767,00 € | 2 120,40 € |
| Lot n° 1 - VRD | 789 990,55 € | 947 988,66 € |
| Lot n° 2 - Espaces Verts | 52 559,67 € | 63 071,60 € |
| Eclairage public | | 98 100,00 € |
| Réseau eaux pluviales | 20 811,79 € | 89 400,49 € |
| Pieds de bâtis | 6 052,21 € | 6 508,71 € |
| Place salle polyvalente | 34 389,31 € | 37 552,09 € |
| **TOTAL DEPENSES** | 933 870,53 € | 1 278 701,95 € |

# BOULODROME

Après la création du city stade, la commission sport a continué à travailler sur l'amélioration des infrastructures sportives pour le bonheur de tous. Cette année le boulodrome fait peau neuve pour le plaisir des joueurs et de ses supporters avec une nouvelle structure et des tables pique-nique. Les travaux ont été réalisés par les services techniques.

Nous attendons les prochains concours…à vous de jouer !

# DÉPART À LA RETRAITE

## DÉPART EN RETRAITE DE LOÏC KERLOUET

Loïc Kerlouet a fait valoir ses droits à la retraite le 1er février 2018, après une carrière bien remplie. Nous avons organisé une réception en son honneur le 28 avril 2018.

Loïc est un exemple accompli du parfait "employé communal" ! Sa gentillesse, son écoute, sa disponibilité et ses compétences ont permis à la collectivité de faire face au quotidien prévisible et programmable mais aussi à l'imprévu qui s'invite quand on ne l'attend pas ! Qui imagine vraiment l'étendue des tâches et donc des savoir-faire demandés à un agent technique communal à Plounévez-Moëdec ? La liste est longue !

Les bâtiments publics, la voirie communale, le fleurissement, le fauchage des espaces verts et l'entretien des aires de jeux, l'entretien du cimetière, l'éclairage de Noël, les fontaines, la maintenance basique du matériel : tracteur, voitures, équipements divers ; le rangement de l'atelier, la préparation de manifestations.

Il y a aussi des interventions plus imprévisibles, lors de pluies verglaçantes, de tempêtes, de débordements de ruisseaux, la sécurisation d'espaces dangereux, la mise en place de panneaux règlementant la circulation…

Merci à Loïc pour toutes ces années de labeur au service du public. Nous lui souhaitons tous une très belle, longue et paisible retraite.

# LE RÛCHER COMMUNAL

## UN HIVER MEURTRIER

Depuis 2016, 2 rûches sont installées au bourg de Plounévez -Moëdec. En raison d'un hiver rude et meurtrier, seule une rûche est à ce jour colonisée.

En effet, l'hiver 2017-2018 a été particulièrement compliqué pour les apiculteurs bretons, on estime qu'un tiers du rûcher régional a été décimé... Divers facteurs expliquent ce phénomène, notamment une météo capricieuse et déréglée, également la présence importante de Frelons Asiatiques (11 nids à Plounévez en 2017), ou encore une recrudescence des effectifs de varroas (acariens parasitant les abeilles).

**Jean Michel Le Hervé,** vêtu de sa vareuse a réalisé des visites de la colonie dans le but de contrôler son bon développement. Cette année encore, la récolte atteint 9 kg, ce qui représente une trentaine de pots en verre de 250 g. Ils sont conservés auprès du CCAS de Plounévez et destinés à être vendus à l'occasion de Trocs ou d'autres évènements organisés par le comité. Si vous souhaitez le goûter ou vous en procurer, nous vous invitons à vous rapprocher de la Mairie ou bien du CCAS.

# COMITÉ DE JUMELAGE

## REJOIGNEZ LE COMITÉ ESKEMM

L'association "Eskemm" ("échange" en breton) a été créée l'an dernier. L'objectif de cette association est de jumeler Plounévez avec une commune du nord du Pays de Galles, Llanuwchllyn. Une association a aussi été créée de l'autre côté de la Manche et ils ont hâte de nous rencontrer. Certains d'entre eux sont passés par Plounévez l'été dernier à l'occasion du Festival Interceltique de Lorient qui avait pour invité d'honneur le Pays de Galles. Ils étaient sensés venir ensemble à Plounévez aux vacances de la Toussaint mais ils ont eu un empêchement donc il leur a été proposé que ce soit les plounévéziens-nes qui feraient le premier déplacement au printemps. Ils trépignent de nous accueillir. C'est donc parti, même si cela peut paraître lent, mais qui va sano va solo ! Pour ceux qui voudraient participer, prendre contact avec Eskemm au 02 96 38 72 47.

## ESKEMM

Krouet eo bet ar gevredigezh "Eskemm" warlene. Pal ar gevredigezh-mañ a zo gevelliñ gant ur barroz eus hanternoz Bro Gembre, Llanuwchllyn an hini eo. Tramor eo bet savet ur gevredigezh ivez gant ar gembreiz ha mall warne kejañ ganeomp. Lod anezhe a zo deuet an hañv paseet e Plounevez da zizoleiñ hon parroz. E Breizh e oant kar bloavezh Bro Gembre e oa 'ba « emvod ar gelted » en Oriant . Da zigentañ e oant sañset dont da Blounevez gant ar poellgor gevelliñ da vakañsoù an Hollsent met 'neunt ket gallet henn ober a-benn ar fin ha setu kinniget dezhe kas Plouneveziz di a-benn an nevez-hañv. C'hwenn 'zo 'ba o loeroù da reiñ bod deomp. Lañset an traoù neuze. Gorrek e c'hall seblantout met 'giz ma vez lâret, ne vez ket tapet ar vi 'ba revr ar yar ! Evit ar re a fell dezhe kemer perzh, 'neunt ket met mont e darempred gant Eskemm, 02 96 38 72 47.

*Tud Llanuwchllyn o c'hortoz ar blouneveziz.*
*Les membres de l'association de Llanwuchllyn.*

# NOS ANCIENS

## LA FÊTE DES ANCIENS

Comme chaque année toutes les personnes de 65 ans et plus sont invitées à venir passer un bon moment avec les membres du CCAS et le conseil municipal.

Ce 5 mai 2018, nous avons une nouvelle fois partagé un repas bien agréable et délicieux offert par le CCAS préparé cette année par Patrick Guilloux, traiteur sur notre commune.

Nos anciens ont pris plaisir en nous chantant des chansons accompagnés par un artiste-musicien Aurélien. D'autres, nous ont fait rire par leurs histoires et les plus téméraires se sont lancer dans la danse…

## VISITE AUX ANCIENS

Chaque année, entre Noël et le premier de l'an, les membres du CCAS vont rendre visites à tous les anciens de la commune partis en EHPAD, pour passer un petit moment à échanger avec eux, un petit cadeau leur est remis durant cette visite.

Après le premier de l'an, des membres du CCAS visitent cette fois nos anciens de plus de 90 ans résidant encore chez eux dans notre commune.

Les membres du CCAS sont toujours accueillis avec chaleur et ce sont de vrais moments de convivialités.

*Départ pour visite aux anciens en EHPAD.*

## LA DOYENNE, LUCIENNE LEVASSEUR

Le 6 juin dernier, quelques membres du CCAS ont rendu visite à Lucienne Levasseur née Lamouller doyenne de notre commune pour lui fêter ses 100 ans.

Partie de Plounévez très jeune avec sa mère à la mort de son père pour la capitale, Lucienne revient s'installer rue Bel Air en 1979 avec son mari Henri qui décèdera en 1982.

Lors de notre visite, Lucienne nous raconte ses souvenirs puis nous chante une chanson comme elle le faisait chaque année lors du repas des anciens.

Malheureusement, 3 mois après cette belle après-midi, Lucienne s'est éteinte le 5 septembre au foyer de Kergomar à Lannion.

# SERVICE À LA PERSONNE

## PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

**Bénéficiaires :**

• Personnes âgées de plus de 60 ans qui ne peuvent ou ne veulent plus cuisiner.

• Personnes en situation de handicap (pas de condition d'âge).

• Personnes victimes d'un grave aléa de la vie (accident, maladie grave…).

Le service de portage à domicile dessert l'ensemble de la commune. Les repas élaborés avec des produits locaux, sont conçus au restaurant scolaire. Les menus sont équilibrés et adaptables en fonction des régimes (sans sucre, sans sel, sans graisse…)

Les repas sont conditionnés dans des thermo-mallettes, en liaison chaude, et sont ensuite livrés par véhicule entre 11 heures et 12 heures 30. Le service fonctionne toute l'année, du lundi au samedi, sauf dimanche et jours fériés.

**Tarifs :** 10,10 €

**Aides possibles :**

• Allocation personnalisée d'autonomie (uniquement le transport).

• Caisse de retraite, mutuelle.

*Jean-Yves et Annaïck à la préparation des repas, Sylvie, Lionel et Solenn à la livraison et Nelly maire-adjoint en charge des affaires sociales. (Stéphanie n'est pas présente sur la photo).*

**Renseignements complémentaires**
Mairie : 02 96 38 62 01

Banques Alimentaires

Le CCAS de La commune de Plounévez-Moëdec signe chaque année une convention avec la banque alimentaire de Lannion.

Elle offre un accompagnement alimentaire aux ménages ou personne seule en situation précaire à se nourrir.

Le CCAS s'engage à payer 0.30 €/kilo les denrées alimentaires fournies à notre commune pour l'année lors des distributions ainsi qu'une cotisation annuelle de 53 €.

Toutes personnes habitant la commune voulant bénéficier de l'aide alimentaire doit retirer son dossier auprès de la mairie.

**Cette distribution ne peut se faire qu'après l'étude et l'acceptation des dossiers complets** (avec justificatifs demandés et joints) des demandeurs par le CCAS.

Tout au long de l'année, les distributions ont lieu les vendredis tous les 15 jours, semaines paires de 11h30 à 12h15 sauf de début août à mi-septembre.

# LES COURS DE COUTURE

Depuis sept 2017, un atelier couture est organisé par Prisca et Marie-Laure à la salle des fêtes deux mardis soir par mois de 20h à 22h30.

Le but étant le partage. Chacun amène sa machine, son projet. Les plus expérimentés aidant les débutants. Ces cours se passent dans une bonne ambiance avec échange d'idées, de patrons…

**Débutants et experts sont les bienvenus !**

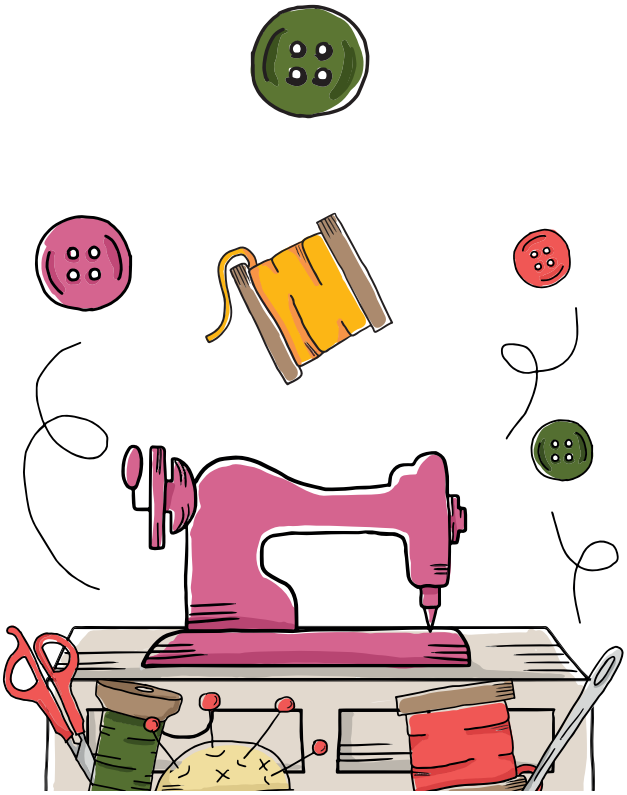

# SERVICE INFORMATIQUE

La mairie dispose à présent d'un ordinateur disponible pour tous les Plounéveziens qui ne possèdent pas d'ordinateur chez eux.

Dès à présent vous pouvez vous présenter durant les heures d'ouverture de la mairie afin d'utiliser ce bureau.

Vous pourrez faire vos recherches sur internet et faire vos démarches administratives.

Un deuxième bureau et PC seront prochainement installé. Une mise à jour de ces ordinateurs est prévue afin d'obtenir les dernières fonctionnalités permettant une utilisation plus facile.

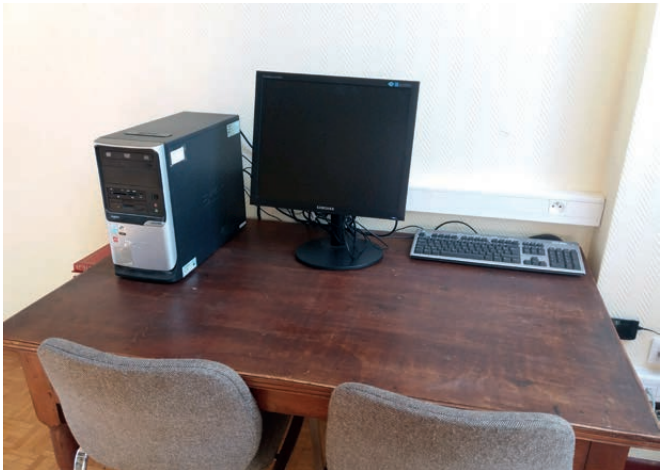

# TROC

Une fois par mois les mercredis après-midi Nelly et Virginie ouvrent les portes du local CCAS (à droite de la salle des fêtes) pour tous les habitants de la commune. Le principe est simple, vous apportez des vêtements enfants-adultes, des livres, des jeux, de la vaisselle, du petit mobilier etc... et vous repartez avec ce que vous souhaitez.

Le CCAS accepte bien également tous les dons, vous pouvez les déposer en mairie ou les jours de troc. Les dates sont indiquées chaque mois en mairie, sur le site internet et dans les journaux.

# FÊTES ANNUELLES

## SPECTACLE DE NOËL 2017

Chaque année avant les vacances de Noël le CCAS offre à tous les enfants de la commune accompagnés de leurs parents et/ou grands-parents l'après-midi du Père Noël avec un spectacle.

En décembre de l'an dernier, les membres du CCAS et des bénévoles ont accueilli les enfants et leur famille.

Quelle joie de voir arriver le Père Noël en carriole tirée par deux ânes… Un grand merci à Sandrine de la crêperie aidée de ses lutins d'avoir accompagner notre Père Noël jusqu'aux enfants.

L'après-midi s'est poursuivi par des activités manuelles encadrées de bénévoles.

Un goûter a été servi dans une bonne ambiance, et enfin, le spectacle a cloturé ce moment festif.

Un spectacle où petits et grands ont bien ri !
Même M. le Maire s'est bien amusé…

### FÊTE DES MÈRES

Le 26 mai dernier le Maire entouré du CCAS et de ses conseillers municipaux avait invité avec leurs parents "nos petites têtes blondes" nées entre mai 2017 et mai 2018 pour le pot de l'amitié. Neuf familles étaient présentes et à l'issu de cette cérémonie chaque maman a reçu un rosier et un bon d'achat de 30 €.

## COURS INFORMATIQUE

Suite au départ de Manon en septembre c'est désormais Thierry qui encadre les cours d'informatique dans une bonne ambiance.

Pour le moment trois cours sont ouverts toutes les semaines sauf la dernière de chaque mois.

- Les mardis de 14h à15h30.
- Les mardis de 15h30 à 17h.
- Les vendredis de 14h à 15h30.

**Contact :** débutants n'hésitez pas à vous inscrire auprès de la mairie au 02 96 38 62 01

## BIBLIOTHÈQUE

Nicole, Marie-Paule, Yvette, Annie, Claire, Jocelyne, Martine, Annick, Yvonne, Monique, seront heureuses de vous accueillir à la bibliothèque municipale.

- Le mercredi de 14h30 à 16h30.
- Le jeudi de 15h00 à 16h30.
- Le samedi de 10h00 à 12h00.

**Nous vous proposons :**

- des nouveaux contes à lire pour les tous petits ;
- des petites histoires et BD pour les enfants sachant lire (Un aigle dans la neige, L'invitée mystérieuse) ;
- des séries mystérieuses et manga pour les ados (Terre de brume, Dragonball)
- des romans d'aventures, du terroir, d'amour (À travers le vent et la nuit de Françoise Bourdon, Les chemins de promesse de Mireille Pluchard) ;
- des bandes dessinées ;
- des policiers (Les enquêtes de Marie Lester, Un avion sans elle).

Et bien d'autres publications (cuisine, sport, biographies, etc…). Pour les nostalgiques du passé Zola, Guy des Cars. Rien ne vaut un bon livre, un bon fauteuil et un jour de pluie !!!

**Nous vous attendons à bientôt.**
**Monique**

# LA VIE DU VILLAGE

## KERAMANAC'H

Comme à son habitude, le Comité des fêtes de Keramanac'h a organisé son temps fort estival le 15 août dans la Zone d'activités de Beg Ar C'hra. Il y a eu une forte affluence pour le traditionnel repas "jambon à l'os" puisque près de 400 repas ont été servis.

*"Le but de notre association est de participer à la vie locale. C'est pourquoi, en plus de proposer ce temps festif qui anime la commune, nous faisons également le choix de nous approvisionner au maximum chez les commerçants de Plounévez : boulangerie Calyno, Proxi et le distributeur de boissons Mahé Savidan"* explique Yoann Querrec, le Président de l'association.

Au cours de l'après-midi, il y en avait pour tous les âges : une structure gonflable pour les plus petits, une démonstration de danses bretonnes par le cercle celtique Avel Dro de Lanvellec pour les plus grands. Le concours de boules a également attiré du monde.

Enfin, la journée s'est terminée par une démonstration de jeux de forces avec **Jean Claude Prigent et animée par Louis Trédan.**

Le Comité des fêtes de Keramanac'h est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles. *"En donnant un coup de main, vous participez à la vie locale dans la bonne humeur et cela permet de rencontrer d'autres habitants de la commune"* explique Yoann.

**Nous vous attendons nombreux le 15 août prochain ! A bientôt !**

### LE BUREAU RESTE INCHANGÉ

**Président :** Yoann Querrec
**Vice-président :** Xavier Dos
**Trésorier :** Gilbert Prigent
**Trésorier adjoint :** Dominique Ropars
**Secrétaire :** Sophie Le Caer
**Secrétaire adjoint :** Marion Pint Ollivier

## SOCIÉTÉ DE CHASSE

Pour l'ouverture de la chasse, la chasse au lièvre sera interdite. Il sera possible de chasser deux faisans et deux perdrix par jour et par chasseur.

Sauf cas d'urgence (plainte pour dégâts), le sanglier ne sera chassé que les jours de chasse autorisés par le président, tandis que la chasse au chevreuil sera autorisée uniquement en battue.

L'organisation des battues a été prévue. Les chiens d'arrêt sont formellement interdits et trois équipes sont formées, sous la responsabilité de Stéphane Le Coz, président. Les chasseurs ne participant pas aux battues au renard ne pourront pas participer aux battues aux chevreuils.

### BUREAU

**Président :** Stéphane Le Coz
**Vice-président :** Jean-Yves Salaun
**Trésorier :** Laurent Le Bricon
**Trésorier adjoint :** Hervé Saliou
**Secrétaire adjoint :** Roger Louis
**Garde-chasse :** Hervé Garlantézec

### PRIX DES CARTES

**Sociétaire :** 75 €
**Semi-actionnaire** : 100 €
**Actionnaire :** 135 €
**Invitation :** 10 €
**Premier permis :** gratuit

## AAPPMA LE LÉGUER

**Une nouvelle association pour les pêcheurs du léguer.** Souhaitée par les deux associations de Belle-Isle-en-Terre et de Lannion, la nouvelle AAPPMA (Association Agrée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques), proposera les cartes de pêche 2019 sous l'appellation "AAPPMA Le Léguer".

### Contacts

**École de pêche de lannion :** Jacques Le Goux, via le site www.aappmalannion.com

**École de pêche de belle-isle-en-terre**
Guirec Henry - Tél. 06 60 30 34 27
ou mail : girhen@hotmail.fr

### BUREAU

**Président :** Jean François Jeandet
**Vice président :** Jean Luc Pichon
**Secrétaire :** Philippe Delalande
**Trésorier :** Vincent Guizouarn
**Trésorier adjoint :** Gilles Trouillon

## COURS DE BRETON

**Pour apprendre à lire :** le lundi matin de 10h00 à 11h00, à partir de novembre.

**Kentelioù brezhoneg evit deskiñ lenn :** Bep Lun beure eus 10e00 da 11e00, adalek miz Du

**Pour débutant et faux débutant :** le lundi soir de 20h30 à 21h30, à partir de novembre.

**Kentelioù brezhoneg evit an deraouidi :** Bep Lun noz eus 8e30 da 9e30, adalek miz Du

Salle de réunion Jean Laurent - E Sal-emvodoù Jean Laurent.

**Contact/Titourou :** Mairie 02 96 38 72 47

## FNACA

La section locale compte à ce jour 36 adhérents dont 12 veuves. Nous déplorons la disparition : de trois adhérents et d'une veuve.

- **Monsieur Riou Marcel**, 81 ans : le 8 mars 2018.
- **Monsieur Soulat André**, 80 ans : le 1er mai 2018.
- **Monsieur Quelen Augustin**, 78 ans : le 30 mai 2018.
- **Madame Le Rolland Denise** : le 21 juin 2018.

Comme chaque année, l'association a participé aux cérémonies nationales, le 19 mars 2018 à Plounévez-Moëdec.

Cette année, malgré la mise en valeur non terminée d'une rénovation complète du bourg, de ses axes principaux et de la place de la Mairie, la coutume d'honorer nos morts fut respectée, le 19 mars, avec ses dépôts de gerbes et les lectures des messages nationaux par les autorités respectives. La cérémonie a été suivie d'un repas convivial à Beg-ar-C'hra.

Le 8 mai, commémoration pour la déportation à Plounévez-Moëdec et au Dresnay.

Le 14 juillet, en mémoire des 2 grandes guerres 14/18 et 39/45 avec la FNACA de Belle-Isle-en-Terre, plus une demi-section de pompiers, les hommages furent rendus par les maires des 2 communes sur les 2 stèles (des frères Vallée François et Robert et à Kerléanes pour M. Ogel et M. Roudault).

Le 11 novembre, en binôme avec la FNACA de Belle-Isle la commémoration s'est surtout portée sur la grande guerre de 14/18. (56 batailles).

**Le secrétaire, Lefeuvre Michel.**
**Le Président, Trèdan Louis.**

*Plounévez-Moëdec.*

*Dresnay.*

## BEL HOMMAGE POUR CE CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

Les Plounéveziens étaient nombreux pour rendre un bel hommage à nos poilus.

Les cloches ont sonné, marquant l'Armistice de la guerre 1914/1918 .

Autour des anciens combattants de la section locale de la FNACA, des élus et de nombreux Plounéveziens réunis face au monument aux morts ; Les noms des 175 Plounéveziens morts pour la France ont été nommés!

Nos enfants de l'école de Plounévez accompagnés de leur directrice ont lu un texte de leur composition afin de rappeler cette période de souffrances et de sacrifices vécus par les hommes et femmes de ces années.

Un bel hommage pour ces hommes qui se sont battus pour notre liberté !

# LE COMITÉ DES FÊTES

Les animations proposées par notre association dans le courant de l'année 2018, ont remporté un vif succès et nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé, sous quelque forme que ce soit, à ces réussites.

• Le réveillon du 1er de l'an organisé à la salle polyvalente.

• Les fêtes annuelles, qui se sont déroulées au stade Yves Le Cam en raison des travaux d'aménagement du bourg, qui ont remporté un succès inespéré !!

• La "soirée mousse", qui a fait le bonheur des grands et des moins grands…

Nous organisons cette année encore, le réveillon de la Saint Sylvestre à la salle polyvalente. Le repas est suivi d'un bal, ouvert à tous à partir de 2h30 jusqu'à l'aube.

Nous envisageons l'an prochain d'organiser de nouveau les fêtes annuelles 2019 au stade Yves Le Cam et nous avons également programmé une soirée "mousse" courant août 2018.

Merci encore à nos bénévoles ! Nous en profitons pour lancer un appel aux personnes qui souhaitent rejoindre notre équipe, vous êtes les bienvenues !

Et merci à vous tous, Plounéveziens et visiteurs, qui contribuez à la réussite de nos évènements !!

# ASSOCIATION SAINTE JEUNE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Après avoir remercié tous les bénévoles pour cette très belle édition de la Sainte Jeune, le président Manu Kerain a fait procédé à l'élection du tiers sortant du bureau. Virginie Prigent rejoint l'équipe en tant que secrétaire.

Apres le bilan financier présenté par le secrétaire Anthony Le Clerc, les bénévoles se sont réunis autour d'un pot de l'amitié.

# ASSOCIATIONS SPORTIVES

## AMICALE CYCLOTOURISTE

En cette année 2018 le club a souhaité rendre hommage au premier président du club fondé en 1986 et remercier quelques-uns de ses bénévoles pour leur travail, leur dynamisme et leur fidélité au club.

Depuis le 30 septembre dernier, en présence de Marie son épouse, de Rémy son fils, de la municipalité, des cyclos et nombreux amis, le local cyclos situé à gauche de la salle polyvalente porte désormais le nom de Armand L'Escop.

Le club a également honoré Nicole Journay, trésorière du club depuis 1987, Daniel Guegan, licencié depuis la création du club et président du club durant 16 années et Gilles Falaise, notre infatigable cuisinier.

Pour rappel les sorties s'effectuent le dimanche matin depuis le local (départ 9h00 de octobre à mars puis départ 8h00 / 8h30 selon les parcours).

Toutes les personnes souhaitant pratiquer la petite Reine dans la bonne humeur sont les bienvenues et qu'elles se rassurent, chacun à son rythme, nous ne laissons personne finir seul.

Dans un souci d'intégration les nouveaux arrivants peuvent se présenter au club le dimanche matin pour des sorties "découverte" avant prise de licence.

**Contacts :**
J. Colas 06 31 23 61 71
ou D. Guegan 06 07 90 59 57

## HANDBALL

Le Handball Club Belle-Isle/Plounévez continue son développement et fêtera cette année ses 10 ans lors du tournoi du 29 juin 2019.

La bonne humeur, l'accueil, la formation des jeunes, continuent depuis la création. Cette nouvelle année 2018/2019, pousse les murs des gymnases de Plounévez et de Belle-Isle. En effet, les nouveaux créneaux horaires sur Plounévez permettent aux équipes de "-11 F" et "-13 F" (création de cette année) d'évoluer en entraînements, le mardi soir et en championnats le samedi, dans d'excellentes conditions. Les résultats de nos jeunes le démontrent aisément.

Les Baby dès 3 ans évoluent le samedi matin de 10h00 à 11H15, suivi par les "-9" à partir de 11H15 /12H30. sur Belle-Isle. Ces deux équipes sont encadrées par nos seniors bénévoles. Les équipes seniors féminines et masculines sont à l'entraînement le vendredi soir sur Plounévez et en championnat au même endroit salle Jean Laurent le samedi. Nous accueillons les nouveaux toutes l'année, notre équipe est à l'écoute, venez nous rencontrer ….

*L'équipe du HBCBIP*

## ASSOCIATION SPORTIVE SAINT ÉMILION ASSE

Notre club de football est né en Juin 2016 d'une fusion entre le club de Plounévez et celui de Loguivy-Plougras. En septembre 2018, le club entame sa 3e saison.

• L'équipe A évolue en Division 3 des Côtes d'Armor.

• L'équipe B évolue en Division 4 des Côtes d'Armor.

Nous accueillerons avec joie et sympathie de nouveaux joueurs, nous en avons d'ailleurs besoin pour faire perdurer nos équipes et le club !

Le club est coprésidé par Fabien Gueno et Erwan Guizouarn.

De septembre à décembre, les matchs à domicile ont lieu au stade de Loguivy, puis, à partir de Janvier, au stade Yves Le Cam à Plounévez-Moëdec.

Vous pouvez suivre les résultats des équipes sur le site Foot22.fr, rubrique championnats : **(https://foot22.fff.fr/).**

**Pour plus de renseignements :**
Mail : as.saint.emilion22@gmail.com
Facebook : A.S.Saint Emilion

### CALENDRIER DES MATCHS ÉQUIPE A

| | | |
|---|---|---|
| 04 novembre 2018 à 15h00 | AS Loguivy-Plounévez | Grâces AS 4 |
| 25 novembre 2018 à 15h00 | AS Loguivy-Plounévez | Louargat US 2 |
| 09 décembre 2018 à 15h00 | AS Loguivy-Plounévez | Bourbriac US 2 |
| 27 janvier 2019 à 15h00 | AS Loguivy-Plounévez | Plésidy Trieux FC |
| 03 février 2019 à 15h00 | AS Loguivy-Plounévez | Pédernec MBS 2 |
| 17 mars 2019 à 15h30 | AS Loguivy-Plounévez | Tréglamus US |
| 28 avril 2019 à 15h30 | AS Loguivy-Plounévez | Plougras ES |
| 19 mai 2019 à 15h30 | AS Loguivy-Plounévez | La Chapelle Neuve FC |

### CALENDRIER DES MATCHS ÉQUIPE B

| | | |
|---|---|---|
| 04 novembre 2018 à 13h00 | AS Loguivy-Plounévez | Belle-Isle AS 2 |
| 25 novembre 2018 à 13h00 | AS Loguivy-Plounévez | Plougras ES 2 |
| 09 décembre 2018 à 13h00 | AS Loguivy-Plounévez | Kergrist Moëlou US |
| 27 janvier 2019 à 13h00 | AS Loguivy-Plounévez | ES trébrivanaise 2 |
| 03 février 2019 à 13h00 | AS Loguivy-Plounévez | Locarn Carnoët ASCL 2 |
| 17 mars 2019 à 13h30 | AS Loguivy-Plounévez | Plusquellec RC 2 |
| 07 avril 2019 à 13h30 | AS Loguivy-Plounévez | Plussulien AS 2 |
| 28 avril 2019 à 13h30 | AS Loguivy-Plounévez | La Montagne AS 2 |
| 19 mai 2019 à 13h30 | AS Loguivy-Plounévez | Saint Nicolas USAP 3 |

## PLOUNÉVEZ-GYM

Plounévez-Gym, association affiliée à la Fédération Française "Sport pour tous", propose à ses adhérents une pratique de la gymnastique d'entretien adaptée aussi bien aux femmes qu'aux hommes, ainsi qu'à tous les âges.

Les séances se déroulent le lundi, de 20h15 à 21h15, à la salle annexe de la salle polyvalente sous la responsabilité d'un nouvel animateur agréé par la Fédération. Les effectifs restent stables, soit un minimum de 20 adhérents.

## SHEN KATAOLU DOJO : TAÏ-CHI ET KARATÉ

L'association **Shen Kataolu Dojo**, membre de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées, offre à ses adhérents l'opportunité de pratiquer deux arts martiaux, **le karaté et le taï-chi**, à la salle omnisport de Plounévez-Moëdec.

Une adhésion à l'association vous permet d'assister à autant de cours que vous le souhaitez, que ce soit à Plounévez ou dans les communes avoisinantes (Belle-Isle et Louargat). Les deux disciplines comprennent tous les niveaux.

Les cours de **karaté** permettent de progresser jusqu'à la ceinture noire (1er Dan) et au-delà. Notre vétéran et professeur principal, **Jean-Claude Gentric**, 6e Dan, fut pendant de longues années l'élève de Feu Le Grand maître de renommée mondiale, Taïji Kase.

Les cours de **taï-chi** comprennent également tous les niveaux et sont animés par **Michel Rejichi**, 3e Dan. Il n'est pas rare que Bertrand Gagneux, champion de France 2017 de taï-chi moderne et Médaille d'argent 2017 de taï-chi traditionnel, se joigne à Michel pour animer les cours.

La plupart des gens pourront vous donner une définition correcte du karaté: c'est un art martial japonais qui vise à utiliser le corps humain comme une arme, sans but offensif.

Le taï-chi est un peu méconnu mais vous savez sans doute qu'il vient de Chine, où il n'est pas rare de voir des foules de Chinois pratiquer ensemble cet art ancien du mouvement, très relaxant. Il consiste en un enchaînement de postures aidant à combattre le stress et la fatigue, tout en améliorant la souplesse et en renforçant le tonus musculaire. Avec de l'entraînement, vous y apprendrez l'Enchaînement des vingt-quatre postures de Pékin, qui est le plus pratiqué dans le monde.

**Horaires :**

**Karaté enfant-ado :** samedi 15h-16h30
**Karaté ado-adulte :** vendredi 17h-19h
**Karaté senior :** mercredi 10h-12h
**Taï-chi :** mardi 10h-12h

**Renseignements :**
Karaté : 06 85 43 80 09 - Taï-chi : 06 60 51 74 33

## JUDO

Le mercredi, les cours de judo du Dojo Bro Dreger (fondé en mars 2018), ont lieu à la salle omnisports Jean-Laurent. Le matin, de 10 h15 à 11h00, cours babydo (enfants de 4 à 6 ans).

*"Il s'agit d'une pédagogie adaptée qui permet le développement physique et intellectuel des très jeunes pratiquants. Le programme éveil-judo est délibérément construit, autour de l'intérêt de l'enfant, pour faciliter ses futurs apprentissages du judo et des activités sportives et artistiques en général"*, explique le professeur, Erwan Le Bail.

L'après-midi est réservé aux enfants et adolescents dès 7 ans qui désirent pratiquer le judo. Enfin, le matin, de 11h00 à 12h15, le club propose aussi des cours de chanbara (escrime japonaise). Le chanbara se pratique dès 7 ans avec des sabres en mousse, ce qui permet de s'exprimer en combat de sabre sans crainte de blessure.

## TWIRLING

Le Twirling Club Plounévez entame sa 14e année d'existence .

Le Twirling est un sport complet qui comprend, le maniement du bâton, la danse, la gym, l'expression scénique (théatre), les strass et paillettes, tout ça sur des musiques, soit en solo, duo ou équipes ou encore pour ceux ou celles qui le veulent simplement en loisirs.

Nous accueillons garçons et filles à partir de 5 ans.

Nous participons aux différentes compétitions départementales, présélectifs, sélectifs, 1/2 finale et aussi aux finales !!!

Nous avons, cette année 2018, organisé pour la toute première fois le championnat départemental qui a eu lieu le 11 Février 2018 au Gymnase ce qui à permis de faire découvrir ce qu'est notre sport !

**Les horaires d'entraînements :**

Lundi et Jeudi 17h-19h (compétitions).
Mercredi 13h30-15h30 (débutantes).
Samedi 10h-15h (tout niveau).
Vous voulez nous rejoindre, alors n'hésitez plus, nous vous attendons le samedi de 10h00 à 15h00 (suivant âge) au gymnase de Plounévez-Moëdec.

**Renseignements :**
06 76 26 58 29 (Mickaëlle)
ou 02 96 21 88 63 (Isabelle)
ou 06 26 15 46 23 (Aurore)

### BUREAU

**Présidente** : Mickaëlle Mahe
**Secrétaire** : Isabelle Geffroy
**Trésorière** : Aurore Burger

# L'ÉCOLE D'AUTREFOIS

## ÉCOLE PRIMAIRE RELIGIEUSE FACE À BELLE-ISLE-EN-TERRE

Au début de ma scolarité en 1939, Plounévez comptait 4 écoles sur son territoire :

• une école de huit classes primaires laïques au bourg,

• une classe unique à Keramanac'h pour les plus jeunes élèves, à partir du CM1 ils viennent généralement au bourg distant de 4 Km environ,

• une école primaire religieuse à Kefper comportant au moins deux classes,

• une école primaire religieuse à la limite de Belle-Isle en-Terre (face au garage Guenven aujourd'hui la résidence la Vallée) qui reçoit à la fois des Plounévéziens et des Bellilois.

*École de Plounévez-Moëdec à l'entrée de Belle-Isle-en-Terre 1939.*

*École de Keramanac'h en 1939.*

Eté 1939, j'ai eu six ans au cours du premier trimestre, aussi dès juillet, mes parents m'ont inscrite pour la rentrée des classes le 1er octobre. Je suis heureuse car étant fille unique à ce moment-là et habitant une petite ferme isolée je ne connais pas d'autres enfants aux alentours.

Pendant les vacances, la couturière m'a fait un cartable en tissu, maman un chiffon bourré pour ma future ardoise et une amie de maman m'a ramené un plumier à étage de la capitale lors de ses vacances. Quelle merveille ! Je suis prête pour la rentrée.

À la Saint Michel, une nouvelle famille vient s'installer dans la ferme la plus proche. Elle a quatre enfants scolarisés dont la plus jeune fait comme moi sa première rentrée ; aussi je ne suis plus seule.

1er octobre : jour J. Papa me conduit sur ses épaule jusqu'à la ferme voisine car la première partie du trajet se fait par les prés et il faut enjamber les ruisseaux pour éviter le surplus de kilomètre. Nous voilà partis tous les 5, nous longeons l'allée de la ferme (un manoir) et arrivons sur la route départementale Plounévez-Plouaret. Il nous reste encore près de 3 Km à parcourir. Tout le long de la route nos sabots cloutés résonnent sur la chaussée. Au fur et à mesure que nous approchons du bourg le groupe s'étoffe, d'autres écoliers nous rejoignent venant de petites routes parfois même à travers champs.

Là où se trouve l'ancienne mairie le groupe se disloque. Les filles passent par le couloir de mairie, la petite cour et arrive dans la cour de récréation. Les garçons prennent la route de Kernogan et rentrent dans leur cour de récréation.

Adossé au préau un ensemble de 5 toilettes (un pour les maîtresses les 4 autres pour les enfants : un par classe) ; des toilettes avec des sièges je n'ai encore jamais vu ça. à la campagne nous nous accroupissons au bord d'un talus et si besoin nous récupérons une touffe d'herbe pour les soins de propreté et d'hygiène. Que de nouveautés je découvre en peu de temps !!

Heureusement les maîtresses sont là pour accueillir et réconforter chaque nouvelle arrivante. Nous nous rangeons en file indienne sur 4 rangs ; les grandes

*Toilette.*

montent d'abord puis c'est à notre tour d'entrer en classe et toujours en silence. La classe est très spacieuse, le mobilier se compose d'un bureau magistral posé sur une longue estrade devant le tableau noir fixé au mur, d'un grand placard mural sous la fenêtre centrale de la classe, d'un grand poêle en fonte au fond de la classe dont la tuyauterie traverse toute la pièce suspendue au plafond par des fils de fer. Pour nous, des rangées de longs pupitres inclinés où chacune aura sa place attitrée indiquée par la maîtresse.

La journée commence par la leçon de morale puis la lecture très attendue de tous. L'écriture au crayon noir consiste d'abord à suivre correctement les lignes horizontales et verticales du cahier en tenant bien le crayon, le buvard sous la main gauche. En calcul nous travaillons avec des buchettes : interdit de compter sur les doigts. La récitation est aussi une activité très attendue. Le chant et les activités manuelles sont enseignés après la récréation de l'après-midi une fois par semaine. La journée se termine par la gym de maintien pour parer à la scoliose très fréquente à cette époque. Mais le moment tant attendu est la distribution journalière des bons points pour les plus méritantes, et le samedi soir, celles qui ont leurs 5 bons points ont le droit à une image en échange.

Chaque jour, nous faisons le ménage de la classe, 2 par 2 à tour de rôle. Nous secouons les chiffons du tableau, nous époussetons le rebord des fenêtres, arrosons les fleurs, ramassons tout ce qui traine et balayons la classe avant de quitter. Le mercredi et le samedi midi c'est au tour de la cour lavage des toilettes et des caniveaux grâce à l'eau que les grands vont chercher à kernogan avec des seaux.

À l'école des garçons, il y a un puits muni d'une grande roue qu'on tourne pour faire remonter l'eau et chez les filles une citerne accrochée au haut du mur près des classes recueille les eaux de pluie des gouttières. Quatre robinets desservent l'eau dans un grand lavabo en zinc. C'est là que nous nous lavons les mains.

Aux récréations nous jouons à cache-cache, à la marelle, au chat perché, à la balle où à la corde à sauter.

Le repas de midi est un problème, il n'existe pas de cantine scolaire. Les parents habitants loin du bourg font appel à la générosité des amis et commerçants pour maintenir au chaud les gamelles que les enfants déposent chaque matin avant d'aller en classe. A midi c'est à qui est servi le premier afin de pouvoir s'installer certains à table, d'autres sur les marches de l'escalier où dans les recoins de l'unique pièce. Parfois au beau temps les enfants mangent dehors sur le rebord des fenêtres.

En octobre 1940 commencent mes années de CE1 et CE2, en lecture l'ânonnement fait place peu à peu à

la lecture plus expressive grâce à l'apprentissage des signes de ponctuation, en calcul l'apprentissage des premières tables d'addition puis de multiplications commencent ainsi que les premières leçons de conjugaison et grammaire avec des exercices d'application. D'autres nouveautés : les leçons de choses et la géographie qui me passionnent. Par contre l'histoire me rebute. Pourquoi ? Peut-être inconsciemment parce que papa était mobilisé depuis 1939 et est revenu après avoir été blessé lors d'un bombardement. Les deux années de CE se sont bien passées.

L'été 1942, quel chamboulement dans la commune. Les allemands arrivent et s'installent déjà comme des conquérants. Ils occupent les huit classes du bourg, l'école de Kermanac'h, les manoirs du Gollot, de Ker De La Haye, Prat Carric et quelques fermes. Ils expulsent même quelques cultivateurs de chez eux. Il faut donc trouver de nouveaux locaux pour la rentrée. Pour le 1er octobre tout est prêt. Quatre classes sont ouvertes dans les deux baraques de M. Goasdoué entrepreneur (route de Plouaret). 2 classes de filles et 2 de garçons. La directrice de l'école transforme sa salle en classe et reste dans l'établissement scolaire. D'autres classes sont ouvertes où l'on trouve de la place (dans un actuel logement plus bas que la mairie, dans la grande maison face aux établissements Corre à Kefper…)

A la fin du CM2, mon amie et moi passons avec succès le "Diplôme" examen qui donne accès au passage en CEG où en Lycée. A la rentrée prochaine mon amie rejoindra ses deux sœurs au lycée de Guingamp, quant à moi j'irai dans la grande classe jusqu'au "Certificat d'études primaires" vu que mes parents ne peuvent me payer des études en internat sans Bourses d'Etat.

À la rentrée la directrice fait savoir qu'elle ne peut pas recevoir dans sa classe toutes les élèves du CM2 faute de place, me voilà reléguée à faire une année de plus au CM2. Au cours de cette année-là plusieurs instituteurs et un professeur du CEG de Plouaret décident de demander à l'inspection académique une dérogation pour passer le concours de Bourses 2ième année de l'école primaire. Ils obtiennent gain de cause. Je suis autorisée à passer le concours en fin d'année. Aussi toute l'année j'ai des exercices supplémentaires, dans les disciplines principales pour parfaire mes connaissances.

Je suis reçue, finie l'école primaire de Plounévez. À la rentrée je rentrerai en internat au CEG de Plestin- es-Grèves (CEG féminin le plus proche de chez nous). À Plounévez, tout rentre dans l'ordre à l'école. Les maîtres et maîtresses retrouvent leur classe…

### REMERCIEMENTS

Nous remercions Yvette pour ces beaux souvenirs partagés. Élève, mais egalement enseignante à l'école de Plounévez-Moëdec,

Elle a su faire revivre l'école d'autrefois. Certains d'entre vous se souviendront et pour d'autres vous découvrirez et vous regarderez l'école de Plounévez sous un autre regard.

Merci à Yvette de nous avoir fait voyager dans ce passé...

## TÉMOIGNAGE 1959 - 1960

Au début de ma scolarité en 1959, j'ai 6 ans. Chaque matin je partais à 7h55 du village de Kergadalen pour me rendre à l'école située à 4 km. Sous tous les temps, à pieds, nous partions à quatre élèves et au fur et à mesure l'équipe s'agrandissait. En chemin, tout en marchant vite nous comptions les camions, les voitures… Le matin nous ne mettions que ¾ d'heure pour nous rendre à l'école par contre le soir pour rentrer nous traînions et mettions le double du temps mais il fallait être rentré avant 18h pour ne pas avoir d'explication à fournir aux parents. Nous faisions des tours et des détours… Le chemin était différent du matin. Nous faisions les 400 coups… c'était sympa, nous étions des garçons et la bagarre nous, on aimait !, La guerre des boutons était notre jeu préféré, mais chut ! ça c'était avant…. À l'automne, tout en rentrant nous nous servions dans les vergers. Que les pommes étaient bonnes !! Quelques années plus tard tout au long du chemin nous fumions et pour cacher notre méfait nous mâchions de l'oseille sauvage mais chu, nos parents n'en savent rien…

À cette époque, l'école de Plounévez comprenait 4 classes de garçons de 25 à 27 élèves dans chaque classe et 4 classes de filles de 25 à 27 élèves aussi chacune. La cour était divisée en deux par un grand mur pour séparer les garçons des filles.

Le directeur donnait un coup de sifflet pour indiquer l'heure du début des cours. Tout le monde se mettait en rang avant de rentrer en classe. Tout au long

de la journée les débuts et fins de cours étaient rythmés par ce coup de sifflet. Parfois l'instituteur oubliait l'heure mais ses élèves tout doucement au début chuchotait "Lur …Lur…Lur" puis de plus en plus fort jusqu'à ce que le directeur réagisse, "ah mais oui c'est l'heure !".

*École de Plounévez-Moëdec durant la guerre.*

La classe débutait chaque jour par l'instruction civique ou morale. Dans chaque classe les élèves avaient comme outils de travail un globe. Les cours de géographie, histoire et science étaient enseignés avec un support accroché au-dessus du tableau. Ce support était de grandes cartes ou des illustrations dessinées sur de grandes feuilles cartonnées épaisses et rangées en fin de cours dans une grande caisse en bois. Je me rappelle encore le début d'une leçon d'histoire apprise "autrefois notre pays s'appelait la Gaulle, les gaulois étaient chasseur mais ils savaient cultiver la terre…" L'encre, la plume, le buvard faisait partie de notre quotidien. Si nous faisions une tâche d'encre en écrivant, l'instituteur arrachait la page et nous restions après la classe "en pénitence" pour recommencer cette page. Quel souvenir !!

Tous les trois mois environ nous étions de service en classe durant 1 semaine par groupe de deux. Le matin nous allumions le feu dans le poêle, et le soir nettoyions le tableau et les tables et balayions la classe.

Dans la cour, nous avions des toilettes mais à cette époque ni papier ni feuilles donc… Nous avions juste des toilettes. Par contre nous avions aussi des pissotières en ciment c'était moderne pour l'époque !!

Nos jeux favoris pendant les récréations étaient les billes en terre ou en verre, les osselets, et jouer aux gendarmes et aux voleurs. Pendant ce temps les filles jouaient à la marelle ou au ballon prisonnier. Mais il ne fallait surtout pas que les balles des filles arrivent dans la cour des garçons car certains copains avaient plaisir à envoyer ces balles ci loin que les filles ne les retrouvaient jamais.

En fin de semaine, le samedi de 15h00 à 16h30, nous avions le droit à une séance de cinéma qui nous coutait un franc. Je me rappelle d'un film qui m'avait marqué "Fury l'histoire d'un cheval noir". C'était magnifique car nous n'avions pas la télévision à cette époque. Dans ces années-là nous allions tous les jours au bourg. Cinq jours à l'école, le jeudi au catéchisme et le dimanche à la messe. Notre année scolaire était amputée de quinze jours au mois de juin lors de la retraite de communion. Quinze jours entre copains c'était la fête !!!

J'ai eu la chance de connaître deux cantines sur notre commune pendant mon primaire. La première près de la poste ; il y avait une salle avec deux grandes tables : une pour les garçons et une pour les filles. Les tables étaient de simples planches en bois sur tréteaux accompagnées de bancs en bois. Les plus jeunes mangeaient dans une gamelle en fer incassable (cf. photo) et les plus grands avaient le droit aux assiettes en arcopale. Sur la table des garçons les grands étaient à un bout, les petits à l'autre et sur la table des filles c'était la même chose mais à l'opposé des garçons pour éviter tout rapprochement… Les garçons et les filles étaient acceptés dans la même cantine mais il leur était interdit de se parler. Deux cantinières nous servaient, Maria pour les filles et

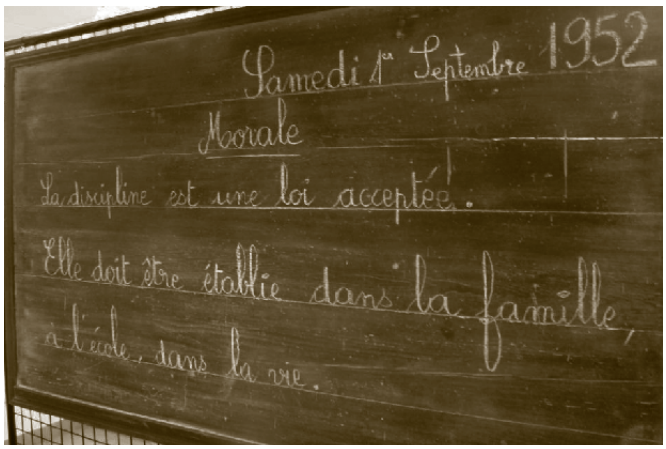

Yvonne pour les gars. Je me rappelle encore des menus ! Lundi : ragoût-pomme de terre, mardi : purée-saucisse … Chaque semaine nous avions les mêmes menus. Tous les jours c'était soupe au vermicelle, et le mercredi, des os étaient cuit avec la soupe et les élèves qui le souhaitait allaient chercher un os pour le ronger et se régalaient !! Tout était cuit dans de grandes marmites en fonte. En dessert tous les jours c'était compote ou confiture conditionné dans des seaux en fer que l'on pouvait acheter une fois vide un franc.

Début des années 60 une nouvelle cantine fût construite avec la salle des fêtes. Cette fois les garçons et les filles avaient chacun leur salle à manger séparé par un couloir, sur la droite le réfectoire des garçons (l'actuelle cuisine de la salle des fêtes), sur la gauche le réfectoire des filles (l'actuel local CCAS). Au fond du couloir avant d'arriver aux cuisines il y avait une table pour poser le pain. Les élèves qui voulaient manger du pain au repas de midi devaient l'acheter. Chacun gravait ses initiales sur le dos du pain et coupait ses tartines à mesure de ses besoins, le pain faisait en général la semaine. Nous étions surveillés à la cantine par le garde champêtre. Il nous faisait peur !!! Quelques élèves avaient fait le choix d'aller manger au restaurant Roussel, restaurant face à la poste.

La fin de mon primaire fût marquée par l'année du certificat d'étude.

Nous faisions du sport :

- Les montées à la corde : la corde était fixée dans le préau
- Le saut en hauteur : une corde était tendue entre deux potences en bois. Ils y avaient des pointes sur ces potences pour caler la hauteur de la corde. Nous sautions dans la cour de récréation directement sur les cailloux, c'était dangereux et nous nous écorchions souvent les mains et les genoux. Cette année-là aussi deux mois avant l'examen nous restions en étude une heure chaque soir à l'école pour préparer l'examen et nous rémunérions l'instituteur.

J'aurai encore de nombreuses histoires à raconter avec de nombreuses anecdotes tellement l'école et la vie à cette période m'ont remplis de joies et de souvenirs. J'ai vraiment adoré ces années !

## REMERCIEMENTS

Un grand merci à Joël pour son témoignage sur ses années d'école à Plounevez-Moëdec.

Nous pourrions écrire de nombreuses pages tant ses souvenirs sont présents...

Alors n'hésitez pas lorsque vous le rencontrerez à écouter ces nombreuses anecdotes de sa vie d'écolier...

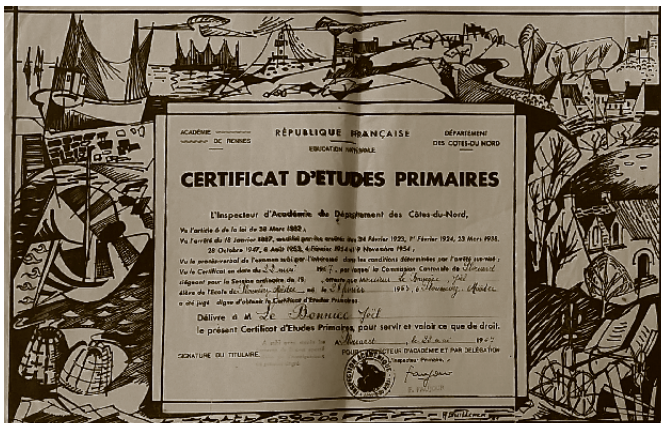

# ÉCOLE PUBLIQUE

## ÉQUIPE ENSEIGNANTE

À la rentrée cette année, nous avons eu la bonne surprise d'avoir un poste accordé à temps plein pour une ouverture de classe en monolingue. En effet, à la fin de l'année scolaire dernière nous avions reçu à la mairie un courrier nous informant de la fermeture d'une classe. La municipalité et les parents se sont battus afin d'obtenir une seconde classe en monolingue. L'inspecteur est donc venu le jour de la rentrée compter les élèves présents et compte-tenu de la surcharge dans la classe monolingue (36 élèves), la décision d'ouverture était inéluctable.

De ce fait dans notre école, nous avons cette année 2 classes monolingues et une classe bilingue :

- **M^me^ Marina Primard :** Directrice prend en charge les CP/CE1/CE2/CM1/CM2 avec un effectif de 20 élèves.
- **M^me^ Gaëlle Thouement :** qui nous arrive de PABU prend en charge les TPS/MS/GS avec un effectif de 16 élèves, aidée par **M^me^ Émilie Le Saux** assistante maternelle.
- **M. Killian Goareguer :** a tous les niveaux dans sa classe bilingue avec un effectif de 17 élèves. Il est aidé par **M^me^ Christine Le Bechec** assistante maternelle.

Cette année encore, les enseignants s'organisent en se partageant les cours histoire/géographie/français/anglais afin de faire de petits groupes CE1/CE2 et CM1/CM2 ainsi que les maternelles.

## ÉQUIPE CANTINIÈRE

À la cantine de Plounévez-Moëdec, le personnel de la cuisine **(Jean-Yves, Annaïck, Solenn)** confectionnent des menus avec des produits locaux afin de faire découvrir de bons petits plats comme "à la maison". D'ailleurs les parents d'élèves sont les bienvenus pour venir manger s'ils le souhaitent avec leurs enfants (il suffit de réserver 2 ou 3 jours avant afin que le cuisinier puissent prévoir le ou les repas supplémentaires).

### PRINCIPAUX FOURNISSEURS DU RESTAURANT SCOLAIRE

▶ **PROXI**
**Plounévez-Moëdec -** Fruits / Légumes / Dépannage

▶ **AGRICULTEUR DE LA COMMUNE**
**Plounévez-Moëdec -** Pommes de terre

▶ **BOULANGERIE**
**Plounévez-Moëdec -** Pain

**Tous les produits achetés sont en priorité d'origine Bretonne OU Française.**

## ÉQUIPEMENT DE LA SALLE DE MOTRICITÉ

À la rentrée scolaire les élèves de maternelle ont eu la surprise de découvrir du matériel de motricité tout neuf ainsi que le sol de la salle complètement refait. La mairie a investi dans du matériel super performant pour un montant de 1 842 euros à la demande de l'équipe pédagogique.

Les parcours de motricité sont des activités spécifiques de l'école maternelle, dans lesquelles l'enfant découvre l'espace qui l'entoure avec son corps. Ils ont notamment l'occasion d'éprouver des émotions, des sensations nouvelles, d'explorer leurs possibilités physiques, d'élargir et d'affiner leurs habiletés motrices. La plupart des élèves éprouvent un vrai plaisir à être confrontés à des situations inhabituelles et à trouver différentes façons d'agir et de se déplacer dans l'espace.

**Des parcours stimulants et variés :**

Par des aménagements stimulants et des situations motrices variées, l'enfant est encouragé à explorer, s'exprimer et agir. Il apprend à mieux se situer dans l'espace, découvre les possibilités de son corps, développe son autonomie et la confiance en soi.

Les parcours devront être progressifs selon l'âge et les capacités motrices des élèves. Ils pourront combiner plusieurs types de situations et d'exercices :

- des appuis stables ou instables, étroits ou plus larges, assurés par différentes parties du corps (pieds, mains, etc.),
- des situations d'équilibre à hauteur du sol et sur différentes surfaces,
- des déplacements selon plusieurs modes (grimper, sauter, glisser, rouler, ramper, etc.) et différentes directions (parcours rectilignes ou en angle),

- des orientations du corps et des enchaînements de postures variés.

Au fur et à mesure, les parcours pourront être enrichis par des manipulations d'objets (balles, ballons, cerceaux, cordes, etc.) de manière à progresser dans la maîtrise et la précision des gestes.

## PROJETS ET SORTIES PÉDAGOGIQUES

- Cross de Belle-Isle-en-Terre (le 16 octobre), car à prévoir.
- CINECOLE (2,5 €/enfant + car).
- Spectacle LTC au carré magique du CP au CM2 (4,5 €/enfant) et le car est payé par LTC.
- Spectacle pour les maternelles
- D'autres sorties se grefferont dans l'année.

## INFORMATIONS

**▶ HORAIRES DE L'ÉCOLE**
**Maternelle et élémentaire**
Matin : de 9h00 à 12h00
Après-midi : temps d'accueil de 10 min avant le début des cours.

**▶ HORAIRES DE LA GARDERIE**
7h15 à 8h50 et 16h30 à 18h45

**▶ TARIFS DE LA GARDERIE**
- **Fréquentation de plus de 8 fois/mois**
Matin : 0,85 € - Soir : 1,45 €
- **Fréquentation de moins de 8 fois/mois :**
Matin : 1,76 € - Soir : 2,30 €

**▶ TARIFS CANTINE**
- **Repas enfant :** 2.30 €
- **Repas adulte :** 4.35 €
- **Diwan domicilié sur la commune :** 2.30 €
- **Diwan extérieur à la commune :** 2.75 €

**▶ PERSONNEL COMMUNAL**
- **Christine Le Bechec** classe bilingue (Classe TPS PS MS GS CP) et entretien de la maternelle.
- **Émilie Le Saux** classe monolingue Garderie et surveillance de cour le midi.
- **Annaïck Le Fournis, Sylvie Salaun, Solenn Le Balch et Jean-Yves Prigent** pour le restaurant scolaire et les départs en taxi.
- **Lionel Congard** pour l'entretien des locaux de l'école.

## COURS DE PISCINE

Cette année encore, les cours de piscine se feront à la piscine TY DOUR de Lannion. Il y aura 10 séances de 45 minutes tous les mardis et jeudis de juin et juillet 2019 (le 4/06, 6/069, 11/06, 13/06, 18/06, 20/06, 25/06, 27/06, 02/07, 04/07).

## PROJET MUSIQUE AVEC LTC

20 heures ont été allouées à l'école publique de Plounévez-Moëdec par Lannion Trégor Communauté. Un projet a été élaboré conjointement par les enseignants et la dumiste Katell Thomas-Le Cocguen. La dumiste interviendra de nouveau cette année. Le projet aboutira par un spectacle présenté à la kermesse.

## AIDE AUX DEVOIRS

L'aide aux devoirs est reconduit pour l'année scolaire 2018/2019.

Afin que les enfants puissent faire leurs devoirs pendant la garderie, dans de bonnes conditions (dans une salle au calme), deux personnes bénévoles viennent les aider (voir les devoirs sur le cahier de texte, faire réciter les différentes leçons, récitations, tables de multiplication, voir aussi si les exercices sont bien faits par l'enfant).

Les enfants prennent le goûter comme d'habitude avec la responsable de la garderie puis, après les élèves motivés vont par petits groupes avec les bénévoles présentes.

**Trois jours de présence des bénévoles :**
Lundi de 16h30 à 18h00
Mardi de 16h30 à 18h00
Jeudi de 16h30 à 18h00

## RÈGLES DE SÉCURITÉ

Afin de se mettre en conformité avec les nouvelles règles de sécurité à l'école, il est obligatoire de fermer tous les points d'accès à clé sur le temps scolaire comme périscolaire.

**Horaires d'ouverture du portail :**

- De 8h50 à 9h00
- De 13h15 à 13h30
- De 16h30 à 16h45

**D'un point de vue règlementaire, un élève qui arrive en retard peut être refusé pour la demi-journée.**

**Si vous n'arrivez pas dans ces créneaux horaires, il faut vous présenter à l'arrière de l'école (cour nord) afin de signaler votre présence selon les modalités ci-dessous.**

**En cas de problème, si personne n'arrive vous ouvrir, vous pouvez téléphoner.**

- Mairie : 02 96 38 62 01
- Cantine : 02 96 54 73 83
- École : 02 96 54 72 72
- Garderie : 02 96 54 73 84

| QUI ? | COMMENT ? |
|---|---|
| Personnel et élèves de l'école DIWAN pour le restaurant scolaire. | Vous devez sonner afin que quelqu'un du restaurant scolaire vienne vous ouvrir. |
| Parents et élèves de l'école (si vous devez venir chercher ou ramener votre enfant pour/après un rendez-vous médical ou autre). | Vous aurez noté le rendez-vous (date/heure/nom et qualité de la personne qui s'occupe de l'enfant) sur le cahier de liaison afin que les enseignants puissent en informer le personnel qui vous ouvrira la porte. |
| Représentant, remplaçant, autre intervenant… | Il est nécessaire d'avoir pris rendez-vous avant votre arrivée afin que les enseignants puissent s'organiser sinon il faut téléphoner à l'école 02 96 54 72 72 |
| Bénévoles de l'aide aux devoirs | Lionel sera présent et viendra vous ouvrir |
| Fournisseurs de la cantine | Vous devez sonner afin que quelqu'un du restaurant scolaire vienne vous ouvrir la porte du couloir de livraison marchandise |

## FUTURS 6e

Nous souhaitons une bonne intégration au collège pour nos futurs 6e. Tous les ans, ils reçoivent un dictionnaire afin de les aider dans leurs parcours scolaires.

# AMICALE LAIQUE

## OPÉRATIONS PROPOSÉES POUR L'ANNÉE

**Pour le mois d'octobre 2018**
Opération gâteaux (Morgane/Catherine/Sonia)

**Pour le mois de novembre 2018**
Opération calendrier (Carole/Anaïs)

**Pour le mois de mars 2019**
- Opération chocolats de Pâques (Morgane/Sonia)

- Repas le 2 mars proposition d'un bœuf bourguignon et purée. M. et Mme Marigault vont faire des devis chez Thibault et voir pour l'organisation si difficulté ils proposeront un autre repas.

**Pour le mois de mai 2019**
Opération Pizzas chez Thibault PROXI (Catherine/Sonia).

**Pour le mois de juin 2019**
Kermesse le samedi après-midi 15 juin 2019.

**Tout au long de l'année**
- Recyclage des journaux. Sonia doit voir pour récupérer ses cartons avec les recycleurs bretons. Il y a aussi à disposition la location de la structure gonflable (anniversaire, mariage, baptême et autre …)

- Gérard a tenu à féliciter toutes les personnes qui ont donné un coup de mains pour la mise en place des différentes opérations qui ont rapporté de l'argent à l'amicale et surtout remercier tous les parents qui étaient prêts à se mobiliser pour l'ouverture d'une deuxième classe monolingue. Cette année sera vraiment une très belle année. En effet l'équipe pédagogique mise en place peut travailler avec des effectifs très corrects dans une ambiance et un cadre de travail exceptionnel.

- Il rappelle qu'il y a eu 4 200 euros de dépenses réalisées et que nous prévoyons en fin d'année un cadeau (jeux de société pour chaque enfant) en plus du coffret livre déjà offert à chacun.

L'amicale souhaite accueillir de nouveaux parents afin d'étoffer l'équipe et d'avoir de nouvelles idées. Nous vous attendons avec impatience.

*Kermesse 2018.*

*Bureau de l'Amicale Laïque.*

# ÉCOLE DIWAN

Les écoles Diwan sont des établissements associatifs sous contrat avec l'état. Elles appliquent les programmes de l'Éducation Nationale et ce, en immertion en langue bretonne. L'enfant apprend la langue naturellement dès la maternelle (à partir de 2 ans) en vivant chaque moment de la journée en breton et au travers des divers apprentissages. Il n'est pas nécessaire à la famille d'être bretonnante pour accompagner son enfant.

## L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Cette année peu de changement au sein de l'équipe. **Gwenhael Besnard** accueille les élèves de maternelle et de CP le lundi et le mardi et **Séverine Louis,** nouvelle enseignante, le jeudi et le vendredi.

**Aline Le Bars,** enseignante et directrice, accueille les élèves de CE et CM du lundi au vendredi.

**Patricia Le Gal** assure les cours d'anglais ainsi qu'une partie des cours de français le jeudi. 23 élèves sont inscrits cette année.

## UNE ÉCOLE DANS SON ENVIRONNEMENT

Le projet d'école actuel choisi pour plusieurs années s'intitule "l'école dans son environnement". Nous cherchons donc à échanger avec des personnes du terroir, mieux connaître la vie de Plounévez-Moëdec, mais aussi réfléchir sur la nature, imaginer des projets pour agrémenter le cadre de vie de la cour ou les abords de l'école... Les projets dors et déjà définis pour l'année 2018-2019 s'articulent autour de cette thématique.

Le projet pédagogique annuel suivra le fil conducteur des pays celtiques. Ainsi les séances d'éveil musicales dispensées par Katell Thomas de la LTC inviteront à découvrir les différents pays celtiques. Une correspondance avec l'école Galloise de Llanuwchlyn sera entamée dès la rentrée et se poursuivra tout au long de l'année. En parallèle sont prévus des initiations au gaélique, une prise de contact avec le comité de Jumelage de Plounévez-Moëdec… Chaque occasion, histoire, chanson, comptine, rencontre… lié aux cultures celtiques sera exploité.

Dans une logique de proximité, la majorité des activités se dérouleront sur la commune. Parmi celles-ci : rencontre avec des bretonnants des environs à l'école, visite de la déchetterie, projection de films en breton à la salle des fête, séances sportives à la salle omnisport, sorties au terrain multi-jeux et à la bibliothèque municipale, visite du monument aux morts (100aire de l'armistice 1918)… Autant d'occasions de parcourir la commune et de s'y orienter.

D'autres sorties sont encore prévues en-dehors de la commune : Piscine à Plouigneau, rencontre sportive "Diwan Sport" à St-Brieuc, visite du centre de valorisation des déchets Valorys à Pluzunet …

## RENSEIGNEMENTS

L'équipe pédagogique accueille les familles intéressées lors des portes ouvertes de février et/ou de printemps ainsi que tout au long de l'année pour échanger et visiter l'école.

**Contact :** Skol DIWAN
14 rue Jean Moulin
22810 Plounévez-Moëdec
02 96 54 73 88
skol.plounevez-moedeg@diwan.bzh

Skolioù kevredigezhel ha kevrataet gant ar stag eo Diwan. Al labour a vez kaset e brezhoneg ha dre soubidigezh, en ur heuliañ programmoù an Deskadurezh Stad. Er skol-vamm e tesk pep bugel (adal 2 vloaz) ar yezh, en ur vevañ pep degouezh buhez skol ha pep prantad-labour e brezhoneg. N'eo ket ret da familh ar skoliad goût brezhoneg evit heuliañ e bugel.

## AR SKIPAILH PEDEGOGEL

Evit bloaz ne cheñcho ket kalz ar skipailh. **Gwenhael Besnard** a zegemer ar skolidi skol-vamm ha CP d'al lun ha d'ar meurzh ha **Séverine Louis**, skolaerez nevez, d'ar yaou ha d'ar gwener.

**Aline Le Bars,** skolaerez ha renerez, a zegemer ar skolidi CE ha CM a-hed ar sizhun.

**Patricia Le Gal** a ra war-dro ar c'hentelioù saozneg hag ul lodenn eus ar c'halleg d'ar yaou. 23 bugel a zo enskrivet ar bloaz-mañ.

## UR SKOL EN HEC'H EN-DRO

Abaoe warlene ar raktres skol savet gant ar skipailh pedagogel a zo « ar skol en hec'h en-dro ». Ar palioù a zo neuze mont e darempred gant tu dar vro, anavezout gwelloc'h buhez Plounevez-Moedeg met ivez prederiañ war an natu, ijinañ raktresoù evit bravaat ar skol…Ar raktresoù termenet hiziv an deiz evit ar bloavezh-skol 2018.2019 a c'hoari tro-dro ar mennozh-se.

Ar raktres pedagogel evit ar bloaz nevez-mañ a vo ar broioù keltiek. An abadennoù sonerezh kaset gant Katell Thomas eus an LTC a vo un digarez da zizoloiñ ar broioù keltiek. Kenskrivet e vo gant skol Llanuwchlyn e bro Gembre adalek an distro-skol hag a-hed ar bloaz. Ar skolidi a c'hello ober un tañva eus ar c'hembraeg, mont e darempred gant poellgor-gevelliñ Plounevez-Moedeg, … Pep degouezh, istor, kanaouenn, rimadell, … e liamm gant ar broioù keltiek a c'hell bezañ dedennus.

A-benn klotañ gant ar raktres-skol al lodenn vrasañ eus an oberezhioù a vo graet er barrouz. En o zouesk : Eskemm gant brezhonegerien ar vro, gweladenn al lastezerezh, skignadenn filmoù e brezhoneg e sal ar gouelioù, abadennoù sport er sal lies-sportoù, ermaeziadennoù er park lies-c'hoarioù hag el levraoueg-kêr, gweladenn telwenn ar re varv (100 bloaz arsav-brezel 1918) … Sed aze digarezioù da vont er barrouz evit anavezout mat anezhi.

Ermaeziadennoù all a zo raktreset c'hoazh pelloc'h evit Plounevez : poull-neuial e Plouigneau, devezh sport "Diwan Sport" e Sant-Brieg, gweladenn kreizenn Valorys e Pluzuned …

## DONT E DAREMPRED

Ar skipailh pedagogel a c'hell degemer ar familhoù dedennet e-kerzh an Dorioù Digor aozet e miz c'hwevrer hag en nevez-amzer met ivez a-hed ar bloaz evit eskemm ha gweladenniñ ar skol.

**Contact :** Skol DIWAN
14 straed Jean Moulin
22810 Plounevez-Moëdeg
02 96 54 73 88
skol.plounevez-moedeg@diwan.bzh

# COMMERCES

## LE RELAIS DE BEG AR C'HRA

**À Beg ar C'hra,** restaurant traditionnel, relais routier depuis 1936. Ouvert depuis 1870 et tenu actuellement par la cinquième génération de la même famille.

- Café d'enterrement.
- Pause café groupes (boissons, viennoiseries,...).
- Possibilité de repas de groupe le week-end. (à partir de 40 personnes).

**MENU COMPLET 12 €**

- Entrée au choix
- Plat au choix (3 choix différents chaque jour)
- Fromage
- Dessert au choix.

Boisson comprise

**Horaires d'ouverture :**

Lundi : 7h00 à 23h00
Mardi, mercredi et jeudi : 6h00 à 23h00
Vendredi : 6h00 à18h00

**Contact :** Bar/Restaurant, Le Relais de Beg Ar C'hra
22810 Plounévez-Moëdec
Tél. 02 96 38 61 08

## STATION DE LAVAGE AUTO RED EO LAVAGE

**À Beg ar C'hra,** Station de lavage Oki à votre disposition avec une piste couverte et une piste spéciale fourgons hauts et camping cars (avec passerelle). Lavage haute pression avec mousse active et rinçage à l'eau chaude pour un meilleur dégraissage. Un aspirateur est aussi à votre disposition.

Possibilité de paiement pièces de 1€ et 2€ (attention : uniquement pièces de 1€ pour l'aspirateur). Distributeurs de jeton avec paiement par carte bancaire également à votre disposition sur place.

## CRÊPERIE DE KERNOGAN

Crêpes, galettes, viandes, glaces…

**Horaires d'ouverture :** Ouverte jeudi, vendredi, samedi et dimanche. Midi et soir.

**Contact :** informations et réservations au 02 96 21 23 69.
kernogan - 22810 Plounévez-Moëdec
**Site internet :** kernogan.doomby.com

## BAR RESTAURANT L'ÉTAPE

**ZA de Porz an Park,** restaurant traditionnel. Kérain Manuel en location-gérance depuis le 24 avril 2018, vous propose du lundi au samedi midi, une cuisine maison et traditionnelle.

**Sur réservation**
- Repas évènementiel (baptême, anniversaire, communion, repas d'association …).
- Café d'enterrement.
- Livraison de repas en caissons isothermes (cocktails, buffets froid).

**Horaires d'ouverture :**
du lundi au samedi de 07h30 à 17h00

**Contact :** 02 96 38 66 72 ou 06 71 07 79 47

**MENU COMPLET 12,50 €**
- Buffet d'entrées
- Plat au choix (2 à 3 choix différents)
- Plateau de fromages
- Buffet de desserts.

Boissons comprises

# ENTREPRENEURS

## TAXI LE GRATIET

Installée depuis Février 2015 sur la commune, l'entreprise a intégré ses nouveaux locaux en octobre 2016. Elle compte 3 personnes : Charley, Romain et Samuel. Nous disposons de 4 véhicules de 5 à 9 places, pour toutes distances, 7jrs/7.

**Nos activités :**
- transport de malades assis (Rendez-vous médicaux, entrée/sortie d'hospitalisation, chimiothérapie, rayons, dialyse....) ;
- liaison Gare SNCF et Aéroport ;
- assistance et rapatriement pour les compagnies d'assurances ;
- "TAXI TILT"(anciennement Agglo Taxi) : service de transport à la demande, sous condition de ressources, qui permet de se déplacer sur le canton pour 3 € par trajet. Un déplacement sur Lannion (4 € par trajet) est également possible pour consulter un médecin spécialiste ou pour une administration (Sous-préfecture, centre hospitalier, Pôle Emploi) absents sur Plouaret (Renseignement auprès de LTC) ;
- déplacement tous trajets. Devis sur demande.

**Contact :**
2 Rue Georges Voisin -22810 Plounévez-Moëdec
Tél. 02 96 38 68 00

# ARTISANS

## COUVERTURE BOISLIVEAU

Couverture zinguerie bardage étanchéité charpente maçonnerie. Pose de velux neuf et rénovation.

**Contact :** 02 96 23 20 33 ou 06 73 51 00 50
Mail : boisliveaucouverture@gmail.com
Site web : boisliveaucouverture

# MAISONS FLEURIES

## RESULTATS CONCOURS DE MAISONS FLEURIES 2018

**Noms**

**1re catégorie : maison avec jardin visible de la rue**

THOMAS Jeanne
LE CAM Francine
LE SCORNET Jeanine
LESCOP Thérèse
LE GALL François
THOMAS Paul et Simone

**2e catégorie : parcs et grands jardins visible de la rue ou ouverts au public (+1000m2)**

HAMON Lucienne

**3e catégorie : façades seules fleuries (balcon, terrasse, mur, fenêtre)**

LE BOULANGER Michel
SCRUIGNEC Annick
DUCHENE Eliane
TREDAN Gilles Tiphaine et Marie

**7e catégorie : hébergements touristiques saisonniers (labels gîtes de France, clé vacances)**

POOLE Gill et John

# PRUDENCE NATURE SAUVAGE

La Nature, si belle…
…mais parfois si dangereuse !

## TIQUES & TAC !

Célèbre mais discrète, il n'est pas rare de croiser une tique sur son chemin à l'occasion d'une sortie dans le jardin ou bien en forêt. Aujourd'hui très redouté, cet insecte communément rencontré sur la faune sauvage a besoin d'hôtes pour se nourrir et ainsi réaliser son cycle de vie, l'homme en fait partie !

Tout un chacun a déjà entendu parler de la maladie de Lyme, atteinte invalidante causée par la transmission active de la bactérie Borellia Burgdoferi en cas de morsure. On peut toutefois préciser qu'une morsure ne provoque pas nécessairement une infection de l'hôte, une vigilance accrue et des réflexes clés seront alors déterminants pour se prémunir !

En cas de morsure, l'urgence est de faire cesser le repas de l'insecte, en le "dévissant " à l'aide d'un tire-tique ou bien d'une pince à épiler (veillez à ne pas compresser l'abdomen dans la manipulation) :

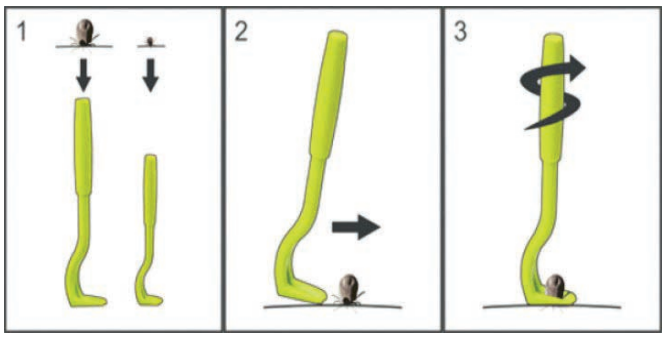


Que vous réussissiez ou non à ôter la totalité de la tique, empressez-vous de consulter un médecin. Il faudra bien entendu surveiller le point de morsure durant 1 mois environ, et en cas d'apparition d'une rougeur ou de symptômes grippaux (fatigue, faiblesse, fièvre…) consultez de nouveau.

**La présence de cet insecte ne doit surtout pas gâcher vos envies de balades, la connaissance et l'exécution de ces réflexes suffisent pour se prémunir !**

## LA GRANDE BERCE (HERACLEUM SPHONDYLIUM)

Elégante, cette espèce de la famille des ombellifères est largement implantée dans le Trégor. On la retrouve dans les fossés, dans les champs ou encore le long des chemins. D'apparence inoffensive, elle peut néanmoins causer de pénibles brûlures en cas d'exposition de la peau à sa sève… Lors d'un débroussaillage printanier, veillez à repérer préalablement sa présence… Vous éviterez ainsi d'être exposer aux projections de sève toxique, celle-ci étant photo-réactive. En effet, une réaction intervient fréquemment à l'exposition aux rayons solaires, provoquant sous 36 à 48h l'apparition de cloques, puis de lésions aux aspects de brûlures (jusqu'au 2e degré !).

Alors pour ne pas subir ce genre de mésaventure, méfiez-vous de sa présence, veillez à bien vous équiper en cas de débroussaillage. En cas de contact, rincez à l'eau claire sans frotter puis protégez la zone touchée des rayons solaires durant 6 à 10 jours.

# PLOUNÉVEZ-RANDO

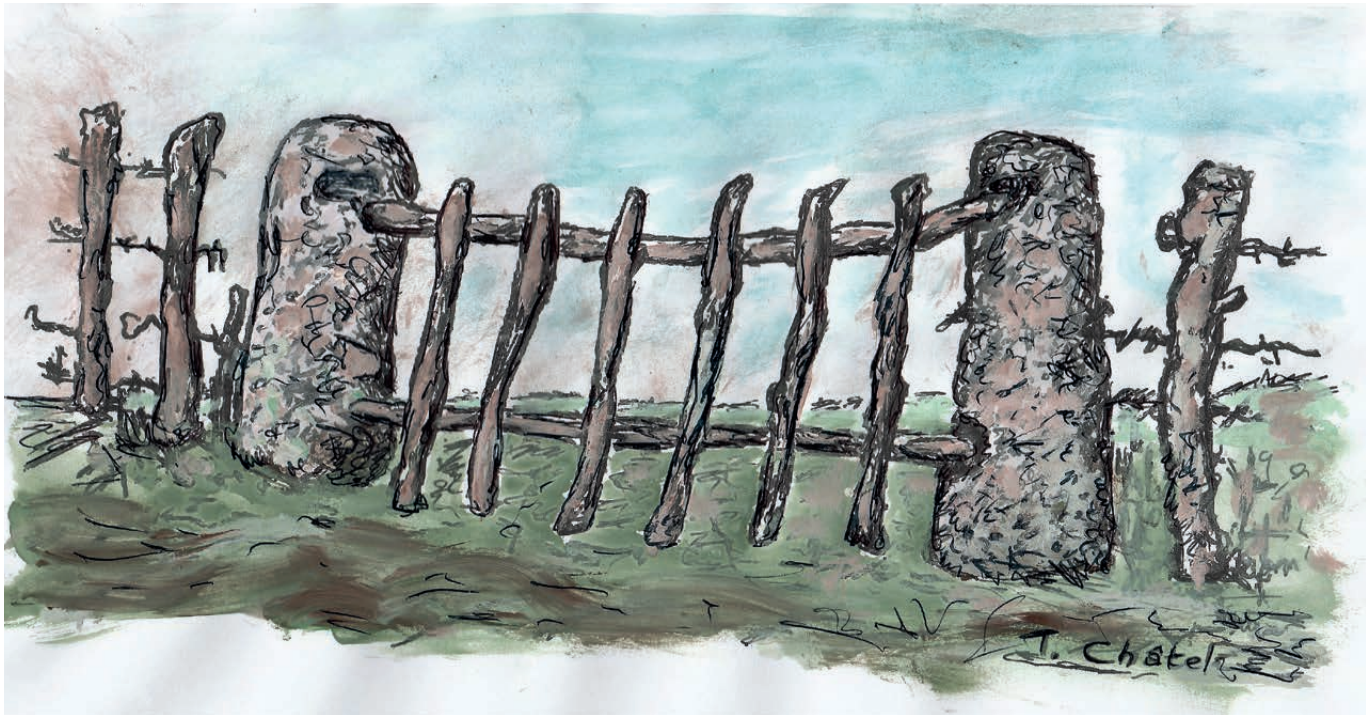


*Dessin de Thierry Châtel.*

## CES PIERRES QUI ONT UNE HISTOIRE !

Randonnée, c'est partager le plaisir d'être ensemble, élargir le cercle de ses amitiés, ... mais c'est aussi faire un voyage dans le temps. Notre passé est inscrit dans le paysage. En sommes-nous toujours conscients ? Vous êtes-vous déjà posé la question sur l'histoire de ces pierres qui ont pour nom échalier, pierre d'entrée de champ, boitard et crapaudine, chasse-roues ? Chacune de ces pierres a une fonction spécifique.

Dans nos bourgs et nos villages, l'enclos paroissial était autrefois un endroit sacré. Outre, l'église et le cimetière, on y trouvait aussi un calvaire, un ossuaire, une chapelle funéraire.

Plounévez-Moëdec - échaliers de l'entrée ouest de l' enclos paroissial

Pour marquer et protéger cet endroit, il était entouré de murs percés d'un portail et d'échaliers. Le portail servait essentiellement pour le passage de la "charrette des morts". Le paroissien, qu'il soit riche ou pauvre, devait, lui, enjamber l'échalier (en breton "maen-lamp") pour entrer et sortir de l'enclos. L'échalier est une pierre plate dressée sur chant d'une hauteur variant entre 50 et 80 cm.

Cet ouvrage protégeait les sépultures contre les animaux, notamment des cochons qui déambulaient librement dans les rues. Il fallait éviter qu'ils ne fouillent le sol et s'en prennent aux cadavres.

Mais une légende raconte que le but était, aussi, d'empêcher que les mauvais esprits ne sortent et ne viennent contaminer les vivants du village.

En dehors de l'espace sacré, il existait une autre forme d'échalier pour un usage agricole. Pour marquer les limites de lopins de terre mais surtout pour empêcher les bêtes de sortir de leur pâture, les champs étaient entourés de haies ou de talus. Il fallait donc pouvoir y entrer et en sortir. Les paysans utilisaient un escalier rudimentaire formé de traverses de bois ou de pierres plates mais le plus souvent, il s'agissait d'une ouverture fermée par une barrière de branches sèches, de fagots ou d'épineux coupés... pouvant s'ouvrir et se déplacer.

Ces barrières étaient maintenues fermées par les "pierres d'entrée de champ" ("maen-toull-karr "). Les pierres étaient taillées de telle façon que les animaux ne puissent pas, en poussant dessus, faire tomber la barrière vers le chemin et ainsi s'échapper.

Chaque pierre avait deux encoches, une en bas et une en haut, et parfois deux encoches à angle droit (voir photo ci-contre). L'écartement entre deux pierres d'entrée de champ permettait le passage d'une charrette et de son chargement.

De nos jours, plus besoin de barrière ou de petit pâtre pour garder les vaches, le fil de fer de la clôture électrique, "ar paotr saout" les a remplacés. Mais on peut encore voir de part et d'autre de l'entrée d'un champ ces fameuses "maen toull karr".

Pour la barrière ou le portail fermant les cours, on va parler de "boitard" et de "crapaudine" ("kib-ahel ha maen-tonseg"). Le propriétaire demandait au maçon de tailler et creuser deux pierres destinées à être scellées à l'endroit prévu pour la pose du portail, mur de la maison ou mur d'enceinte.

Contrairement à la barrière d'entrée de champ qui ne tournait pas sur un axe, ce portail reposait sur un palier de base servant de guide pour son mouvement de rotation et de butée. Cet élément inférieur s'appelle la "crapaudine". Le portail était muni dans sa partie basse d'une ferrure appelée "pivot" qui rentrait dans la cavité creusée dans la pierre.

La pierre supérieure, le "boitard", également trouée pour recevoir l'axe du haut en fer forgé, maintenait solidement le dispositif horizontal et vertical. Elle pouvait être creusée de part en part pour permettre à l'axe de dépasser le niveau haut de la pierre.

Quant à la pierre d'angle que nous pouvons encore voir en saillie au bas du mur de maisons, de portes cochères ou de ponts,… elle avait pour rôle d'empêcher les moyeux des charrettes et des voitures à cheval d'abîmer ces murs. À la décharge des cochers, la conduite de ces attelages n'était pas facile et ils avaient parfois du mal à les maîtriser. De plus, pour ajouter à ces difficultés, le moyeux dépassait à l'extérieur de la roue. D'où le nom "chasse-roues" ou encore "chasse-moyeux" donné à cette pierre.

Le "chasse-roues" remettait le véhicule dans le droit chemin... non sans provoquer quelques grosses turbulences pour le cocher et les voyageurs.

De nos jours, cette pierre a changé de nom et de forme. Les bordures, garde-fous… sont plus que jamais nécessaire pour protéger allées piétonnes, espaces verts, entrée de maison… de "cochers" indélicats au volant de leur "voiture à cheval" des temps modernes.

Connu depuis l'Antiquité, le chasse-roues pouvait être en fer forgé dans certaines villes (Paris). Dans le Trégor, ces pierres sont en granit.

*Pierre d'entrée de champs.*

*Le chasse-roues.*

Plounévez-rando vous propose de marcher, activité physique bonne pour votre santé, mais aussi de faire des pauses pour découvrir ce patrimoine que nous voyons mais ne regardons pas.

Plounévez-rando, c'est joindre l'utile à l'agréable, chaque vendredi de septembre à la mi-mai avec un départ en randonnée à 14h15, et de mi-mai à mi-août avec un départ à 19h30. Le programme est remis à chaque adhérent au début de chaque période.

Le président
Maurice Prigent

# CUISINER LES PRODUITS DE LA NATURE

## LA TARTE À L'AIL DES OURS FAÇON "QUICHE LORAINE"

Voici une recette très facile à réaliser à la sortie de l'hiver, quand la nature renait début Mars.

On trouve l'ail des ours un peu partout à Plounévez, à côté des rivières, notamment sur les bords du Guic et du Léguer. Tout d'abord il faut savoir reconnaitre cette plante afin de ne pas la confondre avec une autre qui pousse aux mêmes endroits et au même moment mais qui est toxique, la jacinthe des bois. Pour être sûr, froisser les feuilles entre vos doigts. Si une forte odeur d'ail se dégage, c'est bien l'ail des ours. Si vous n'êtes pas sûr, ne prenez aucun risque et laissez la plante où elle est ou bien demandez conseil à une personne avisée. La jacinthe peut être très toxique pour l'humain !

### INGRÉDIENTS 5/6 PERSONNES

- Une bonne poignée d'ail des ours bien rincée à l'eau claire.
- Un pot de 500 g de crème fraîche, ou la même quantité en lait.
- Deux œufs.
- Des champignons frais (ceux de Paris par exemple).
- Un oignon.
- Six tranches de kig-sall très fine (lard).
- Du fromage râpé et du parmesan.
- Pour la pâte : 200g de farine, 100g de beurre et un peu d'eau .

### RECETTE

/ Allumez votre four à 220°.

/ Preparez votre pâte, étalez la et mettez-la dans un plat à four.

/ Coupez vos champignons en lamelles et cuisez-les dans du beurre avec l'oignon émincé.

/ Mélangez la crème (ou le lait) avec les œufs, salez et poivrez.

/ Découpez les feuilles d'ail des ours en fines lamelles à laide d'un ciseau.

/ Melangez le tout : la crème, l'ail des ours, les champignons. Versez sur votre pâte dans le plat.

/ Mettre les tranches de kig-sall par-dessus.

/ Enfin, recouvrez de fromage râpé puis de parmesan.

/ Mettre au four 45 minutes à 220°.

**C'est prêt ! Bon appétit !**

## AN DARTEZENN KIGNON-GOUEZ PE OGIGNEN DOARE "QUICHE LORAINE"

Sed 'aze ur rekipe keginañ aes-tre d'ober da fin ar Goañv ,pa zispak an natur en-dro, e deroù miz Meurzh.

Kavet e vez kignon-gouez un tamm pep lec'h 'ba Plounevez, kostez ar sterioù, war vord ar Gwig hag al Leguer. Da gregiñ eo red bezañ gouest da anavezout ar plant, kuit da faziañ gant un all hag a c'hallfe bezañ noazus-tre evit ar mab-den hag a gresk er memes lec'hioù hag er memes koulz, al louzaouenn-ar-gouzoug an hini eo ! Evit bezañ sur ha sur-mat n'ho peus ket 'met da chaokat an delioù etre ho pizied . Ma vez klevet c'hwez ar c'hignon oc'h sur ! Ma n'oc'h ket sur, goulennit gant tud a oar peotramant laoskit , arabat tapout riskloù gant ar plant gouez, dañjerus-tre e c'hall bezañ !

### AR REKIPE EVIT 5 PE 6 DEN

- Un dornad kignon-gouez (pe ogignen) gwalc'het mat gant dour sklaer.
- Ur podad 500g a dienn-fresk pe laezh ma n'ho peus ket c'hoant lakkat dienn fresk.
- Daou vi.
- Kabelloù touseg fresk (re Baris da skouer)
- Ur penn-ognon
- C'hwec'h tamm kig-sall tanav-tre
- Formaj rañvet mui parmezañ.
- Evit an toaz : 200g a vleud, 100g a amann, un nebeud a dour.

/ Ardit an toaz o verata ar bleud hag an amann hag oc'h ouzhpennañ ul loaiad dour. Pladit anezhañ war an daol ha lakait anezhañ 'b 'al lachefre ha mat pell 'zo.

/ Troc'hit ar c'habelloù touseg ha poazhit anezhe gant ar penn-ognon 'b 'an amann.

/ Meskañ an dienn hag ar vioù ( an uioù ) e-barzh ur volenn. Ouzhpennit holen ha pebr evel ma karit.

/ Didroc'hañ an delioù ogignen e laonennoù tanav .

/ Meskit pep-tra asambles ( an dienn, an ogignenn, ar c'habelloù-touseg )

/ Skuilhit peadra e-barzh al lachefre.

/ Lakait an tammoù kig-sall war-c'horre, hag echuit o lakaat ar formaj rañvet mui ar parmezañ.

/ Enfornit da 220° e-pad 45 mumutenn.

# LES TRANSPORTS À LA DEMANDE

Ces services surnommés TILT (Transports Intercommunaux Lannion Trégor) se composent maintenant de trois offres différentes. Vous pouvez retrouver tous les renseignements d'inscription sur le lien https://www.lannion-tregor.com/fr/deplacements/les-transports-a-la-demande.html ou bien au 02 96 05 55-55.

## TAXI TILT

Service de transports à destination des plus de 18 ans et justifiant d'un quotient familial inférieur à 1 600 €.

Ce service permet de se déplacer du lundi au samedi au sein des 5 pôles du territoire communautaire (Plestin-Les-Grèves - Plouaret - Cavan - Tréguier - Lézardrieux) et vers l'EHPAD de Louannec.

Un déplacement sur Lannion est également possible pour consulter un médecin spécialiste absent sur le pôle d'origine ou pour des formalités administratives.

**TAXI JEHAN**

**Stationné à :** Plounévez-Moëdec
**02 96 38 64 74**

**TAXI GRATIET ROMAIN**

**Stationné à :** Plounérin, Trégrom, Plounévez-Moëdec
**06 08 64 26 97 / 02 96 38 68 00**

Pour les tarifs nous vous conseillons d'appeler directement LTC.

## MOBILI TILT

Personne à mobilité réduite titulaires d'une carte d'invalidité à plus de 80 % ou ayant plus de 80 ans et justifiant d'un quotient familial inférieur à 1 600 €.

# LA DÉCHETTERIE DU COSQUER

Depuis le 29 octobre dernier, les horaires d'ouverture ont évolué (horaires d'hiver) : votre déchetterie est dorénavant ouverte les **lundis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h. (Prochaine révision en avril 2019).**

La déchetterie du Vieux-Marché complète ces journées en étant ouverte l'après-midi, pensez-y dans le cadre de vos chantiers.

## RAPPEL RÉGLEMENTAIRE ET BON SENS CITOYEN

Cette année encore, il n'était pas rare de constater des dépôts sauvages de déchets en tous genres sur la commune (tailles et coupes vertes, gravats, plastiques et métaux…). Ces actes déplorables sont en recrudescence en France, les autorités (Mairie, Gendarmerie, Préfecture) ne manqueront pas de poursuivre les auteurs.

L'Article L541-3 du Code de l'Environnement précise qu'en cas de dépôt, abandon ou gestion contraire aux prescriptions, des poursuites pourront être engagées après avis au producteur de déchets, ou à défaut, du propriétaire du terrain.

N'est ici pas considéré, le compostage de coupes et tailles de haies, arbres non assimilés comme espèces exotiques et envahissantes par le Conservatoire Botanique National de Brest **(http://www.cbnbrest.fr/docnum.php?id=63312).**

Par conséquent, tout un chacun se doit de respecter ces mesures réglementaires afin de préserver notre environnement et notre cadre de vie de ces formes de pollution. Les déchetteries du territoire sont à votre disposition.

# COMMERÇANT ET ARTISANS

▶ **ANDRÉ BERNARD** / Artisan peintre / 02 96 38 65 46 - 06 16 32 35 60

▶ **BRIGANT POLYESTER (SARL)** / Silo magasin à grains / 02 53 44 13 94

▶ **CALVEZ PASCAL** / Paysagiste, entretien de jardins / 06 17 90 85.53

▶ **CARCREF-PELERIN** / Vente réparation automobile / 02 96 54 72 73

▶ **LE CARRE D'AS** / Bar-Tabac / 02 96 38 30 23

▶ **CHABROL** / Sapin de Noël / 02 96 23 11 70

▶ **CORRE ÉRIC ET SYLVIANE** / Vente de produits du sol / 02 96 38 61 92 - 02 96 38 62 41

▶ **CORRE LAURENT** / Travaux agricoles / 02 96 54 72 89 - 06 81 59 53 11

▶ **COSSON JEAN MICHEL** / Couverture / 02 96 43 33 74

▶ **COUP'TIFS** / Salon de coiffure / 02 96 38 69 17

▶ **COUTELLEC SCOLAN SARL** / Transports de marchandises / 02 96 38 62 32

▶ **CRÊPERIE DE KERNOGANT** / Crêperie / 02 96 21 23 69

▶ **DAFNIET PATRICE** / Plombier-chauffagiste / 02 96 54 73 08

▶ **DERRIEN PATRICK** /Boucher de campagne / 02 96 38 64 89

▶ **FERMEQUIP** / Equipements et maintenance des machines / 02 96 38 76 22

▶ **BOULANGERIE CALYNO** / Boulangerie patisserie / 02 96 38 62.61

▶ **CASTANET THIPAULT ET GHISLAINE** / Commerce de proximité / 02 96 38 62 25

▶ **GRATIET ROMAIN** / Taxi / 02 96 38 68 00

▶ **JEHAN TRANSPORTS** /Taxi - Ambulance - Pompes Funèbres / 02 96 38 64 74

▶ **KEOBOIS** / Abattage, débardage, scierie, achat, vente bois / 06 07 39 55 51

▶ **J.M MULTISERVICES** / Aménagement entretien jardins et parcs / 06 26 78 99 65

▶ **L'ÉTAPE DE PORS AN PARC** / Bar restaurant / 02 96 38 66 72

▶ **LA FLEUR DE BOIS** / Guerdreuz / 02 96 38 62 95 - 06 78 43 52 88

▶ **LARHANTEC HERVÉ - LE GUILLOU DELPHINE** / Cabinet médical / 02 96.38 61.35

▶ **L'EXILIR** / Bar - Restaurant / 02 56 39 32 08

▶ **LE GALL TRANSPORTS** / Transports de marchandises / 02 96 38 66 17

▶ **LE GUEN JEAN ET FILS** / Maçonnerie - contruction / 02 96 38 62 26

▶ **LE JEAN YANNNICK** / Travaux agricoles / 02 96 38 68 58 - 06 33 97 49 57

▶ **LE LAY DOMINIQUE** / Plombier chauffagiste, Ramonage / 02 96 54 71 59

▶ **LE RELAIS DE BEG AR C'HRA** / Restaurant / 02 96 38 61 08

▶ **SOCIÉTÉ LE ROUX** / Plombier chauffagiste /02 96 54 7159

▶ **LES CHARPENTIERS DU TRÉGOR** / Menuiserie charpente / 02.96 38 61 07

▶ **LES PÉPINIÈRES DE KERBELANGER** / pépiniériste / 06 87 64 91 49

▶ **MAILLOT PHARMACIE** / Pharmacie / 02 96 38 63 93

▶ **OGEL GARAGE** / Vente réparation automobile / 02 96 38 65 62

▶ **POLES DIDIER** / Plaquiste / 02 96 38 64 64

▶ **ROSTENNE JEAN** / Kinésithérapeute / 06 51 78 83 71

▶ **SARL LE MOAL** / Matériel agricole / 02 96 91 91 91

▶ **SCI LABAT HAMON** / Matériel agricole / 02 98 62 07 46

▶ **MENUISERIE SCOUR** / Menuiserie charpente / 02 96 38 61 33 - 06 80 03 58 45

▶ **STATION TOTAL** / Station service / 02 96 38 76 31

▶ **STAT -TANGUY JEAN YVES ET RÉGINE** / Station service / 02 96 54 71 00

▶ **TY PATATE** / Vente de produits élaborés / 02 36 38 08 08

▶ **PONT VERT** / Vente de produits du sol / 02 96 38 66 67

▶ **GUILLOT FRED** / Spécialité du joint placo / 06 79 79 91 65

▶ **JM CARRELAGE** / Dallage, Faïence, Mosaïque, Terrasse / 06 14 91 51 40

# TARIFS COMMUNAUX

**Tarifs en vigueur au 1er janvier 2019**

| Salles Communales | Commune | Extérieurs |
|---|---|---|
| Salle polyvalente pour repas, bal, buffet (avec chauffage) | 206 € | 268 € |
| Salle polyvalente pour repas, bal, buffet (sans chauffage) | 175 € | 227 € |
| Salle polyvalente pour vin d'honneur, expo, spectacle (avec chauffage) | 103 € | 135 € |
| Salle polyvalente pour vin d'honneur, expo, spectacle (sans chauffage) | 72 € | 94 € |
| Salle Jean Scruignec pour repas, buffet (avec chauffage) | 113 € | 148 € |
| Salle Jean Scruignec pour repas, buffet (sans chauffage) | 93 € | 120 € |
| Salle Jean Scruignec pour vin d'honneur, expo, spectacle (avec chauffage) | 72 € | 94 € |
| Salle Jean Scruignec pour vin d'honneur, expo, spectacle (sans chauffage) | 52 € | 67 € |
| Salle Jean Scruignec pour cafés obsèques (avec chauffage) | 52 € | 67 € |
| Salle Jean Scruignec pour cafés obsèques (sans chauffage) | 32 € | 41 € |
| Pack : ensemble des salles et cuisine (avec chauffage) | 330 € | 429 € |
| Pack : ensemble des salles et cuisine (sans chauffage) | 268 € | 349 € |
| Caution salles | 1 500 € | 1 500 € |
| Location local du stade | 72 € | 94 € |
| Cuisine | 62 € | 81 € |
| Couverts à l'unité | 0,50 € | 0,70 € |
| Vaisselle détériorée ou cassée | 2 € | 2,60 € |
| Majoration pour utilisation le lendemain | 52 € | 67 € |
| Photocopies | 0,30 € | |
| Photocopies scolaires | 0,20 € | |
| Droit de place emplacement inférieur à 20m² | Gratuit | 2 € |
| Droit de place emplacement supérieur à 20m² (forfait) | Gratuit | 62 € |
| Bibliothèque municipale - cotisation individuelle / an | 6.10 € | |
| Bibliothèque municipale - cotisation famille / an | 9.15 € | |
| Cimetière communal - Concession de terrain 2m² - 30 ans | 94 € | |
| Cimetière communal - Concession de terrain 2m² - 50 ans | 157 € | |
| Columbarium 15 ans | 257 € | |
| Columbarium 30 ans | 512 € | |
| Columbarium 50 ans | 769 € | |
| Cavurne 15 ans | 156 € | |
| Cavurne 30 ans | 314 € | |
| Cavurne 50 ans | 523 € | |
| Location tentes de réception - associations + fêtes de quartier | Gratuit | 63 € |
| Location tentes de réception - particuliers | 63 € | 84 € |
| Location tentes de réception - caution / tente | 1 500 € | 1 500 € |
| Location plancher associations | Gratuit | 63 € |
| Caution mobilier / Rangement | 41 € | 41 € |
| Caution mobilier / Propreté du mobilier | 61 € | 61 € |
| Location tables | Gratuit | 6 € |
| Cours informatique (cotisation annuelle) | 20 € | |
| Cours couture (cotisation annuelle) | 10 € | |

# NUMÉROS UTILES

## URGENCES

**▶ POMPIERS**
Tél fixe : 18
portable : 112

**▶ SAMU**
15

**▶ GENDARMERIE**
02 96 38 90 17 OU 17

## MÉDECINS

/ COURDY Christian - 17 rue du Guic
02 96 43 06 63

**▶ LE VIEUX-MARCHÉ**
/ LEROUX Joël - Centre médical 5 hent Bechenneg
02 96 38 84 32
/ MELOT Etienne - Centre médical 5 hent Bechenneg
02 96 38 84 32

**▶ PLOUARET**
/ GUYONVARCH Philippe - 84 rue de la Gare
02 96 38 96 86
/ CROISSANT Jean-Claude - Place de l'Eglise
02 96 38 99 33

## CENTRE DE SOINS

**▶ CENTRE HOSPITALIER DE LANNION**
02 96 05 71 11

**▶ CENTRE HOSPITALIER DE GUINGAMP**
02 96 44 56 56

**▶ CABINET INFIRMIER**
02 96 38 61 35

**▶ KINÉSITHÉRAPEUTE**
06 51 78 83 71

**▶ PHARMACIE MAILLOT**
02 96 38 63 93

## SERVICES PUBLIQUES

**▶ ÉCOLE PUBLIQUE**
02 96 54 72 72

**▶ ÉCOLE DIWAN**
02 96 54 73 88

**▶ COMITÉ CANTONAL D'ENTRAIDE TI JIKOUR VIEUX-MARCHÉ**
02 96 38 85 38

**▶ ASSISTANTE SOCIALE**
/ Tous régimes Lannion
02 96 04 01 04
/ MSA Lannion
02 96 46 67 50

**▶ PRESBYTÈRE PAROISSE DE PLOUARET**
02 96 38 91 73

**▶ LA POSTE** / Ouverture de 9h30 -12h00.
Lundi - mardi - jeudi - vendredi - samedi.
02 96 38 62 14

**▶ LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ**
02 96 05 09 00

**▶ DÉCHETTERIE / PLOUNÉVEZ-MOËDEC**
/ LTC service Déchets
02 96 05 55 55

**▶ EDF**
09 69 32 15 15

**▶ SAUR**
02 22 06 45 00

**▶ MAIRIE**
Tél. 02 96 38 62 01
/ Mail : mairie.plounevezmoedec@wanadoo.fr
/ Site internet : www.plounevez-moedec.fr
/ Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi, 8h30 / 12h00 - 13h30 / 16h30.
Le vendredi, 8h30 / 12h00. Fermé au public après-midi.
Le samedi 9h00 / 12h00.

**▶ PERMANENCE DES ÉLUS**

/ M. Gérard QUILIN, Maire, sur RDV
Le mercredi de 10h00 à 12h00
Le samedi de 11h00 à 12h00

/ M^me^ Nelly ROPARS, Adjointe aux Affaires Sociales,
Le lundi et le jeudi de 10h00 à 12h00

M^me^ Sonia ALLAIN, Adjointe aux Affaires Scolaires,
Le mardi de 18h30 à 20h00
et le samedi de 10h00 à 12h00

/ M. Jean-Claude RIOU, Adjoint à la Voirie,
Le vendredi de 10h00 à 12h00
et le samedi de 11h00 à 12h00

/ M. Serge OLLIVAUX, Adjoint aux Travaux,
Le lundi de 19h00 à 20h00
et le samedi de 8h30 à 10h00

# CALENDRIER

**JANVIER**
- **GALETTE DES ROIS** / Samedi 05 janvier - Plounévez-Rando - Salle Jean Scruignec
- **VŒUX DU MAIRE** / Vendredi 11 janvier - Municipalité - Salle Polyvalente
- **CONCOURS DE BELOTE** / Mercredi 23 janvier - Club Les Tamaris - Salle Jean Scruignec

**FÉVRIER**
- **LOTO** / Samedi 2 février - RKT - Salle Polyvalente
- **COURSE CYCLISTE** / Dimanche 17 février - Hermine Cycliste du Trégor
- **CONCOURS DE BELOTE** / Mercredi 27 février - Club Les Tamaris - Salle Jean Scruignec

**MARS**
- **REPAS** / Samedi 02 mars - Amicale Laïque - Salle Polyvalente
- **REPAS** / Samedi 09 mars - Entente de Beg Ar C'hra - Salle Polyvalente
- **CÉRÉMONIE** / Mardi 19 mars - FNACA - Commune - Monuments aux morts
- **CONCOURS DE BELOTE** / Mercredi 27 mars - Club Les Tamaris - Salle Jean Scruignec

**AVRIL**
- **REPAS** / Samedi 06 avril - Cyclotourisme - Salle Polyvalente
- **CÉRÉMONIE DES DEPORTÉS** / Dimanche 21 avril - FNACA Commune - Monuments aux morts
- **CAFÉ ET BELOTE**/ Jeudi 25 avril - Club Les Tamaris - Salle Jean Scruignec

**MAI**
- **TRO AR BAROUZ** / Dimanche 01 mai - Plounévez-Rando
- **REPAS DES ANCIENS** / Samedi 04 mai - CCAS - Salle Polyvalente
- **VIDE GRENIER** / Dimanche 12 mai - Amicale Laïque - Salle Polyvalente

**JUIN**
- **REPAS** / Samedi 08 juin - Amicale des Employés Communaux - Salle Polyvalente
- **CONCOURS DE BELOTE** / Mercredi 19 juin - Club Les Tamaris - Salle Jean Scruignec
- **GALA DE TWIRLING** / Samedi 22 juin - Twirling Club - Salle Jean Laurent
- **CONCOURS DE BELOTE** / Mercredi 26 juin - Club Les Tamaris - Salle Jean Scruignec
- **TOURNOI DE HAND** / Samedi 29 juin - HBC Belle-Isle-Plounévez - Salle Jean Laurent

**JUILLET**
- **FÊTE S$^{T}$ PIERRE / S$^{T}$ PAUL** / du 28 au 1$^{er}$ juillet - Comité des fêtes
- **CÉRÉMONIE SAINT-LAVAN**/ Samedi 9 juillet - Association Paroissiale - Chapelle
- **CÉRÉMONIE** / Jeudi 14 juillet

**AOÛT**
- **SOIRÉE MOUSSE** / Samedi 10 août - Comité des fêtes - Terrain des sports
- **FÊTE DE KERAMANAC'H** / Dimanche 15 août - Comité des fêtes de keramanach - Keramanac'h
- **FÊTE S$^{TE}$ JEUNE** / Les 17 et 18 août - Comité des fêtes ste jeune - S$^{te}$ Jeune

**SEPTEMBRE**
- **CÉRÉMONIE S$^{T}$ TUGDUAL**/ Samedi 07 septembre - Association Paroissiale - Chapelle
- **CONCOURS DE BELOTE** / Mercredi 25 septembre - Club Les Tamaris - Salle Jean Scruignec

**OCTOBRE**
- **REPAS**/ Samedi 5 octobre - Club Les Tamaris - Salle Polyvalente
- **CONCOURS DE BELOTE** / Mercredi 23 octobre - Club Les Tamaris - Salle Jean Scruignec

**NOVEMBRE**
- **REPAS**/ Samedi 09 novembre - L'Hermine Cycliste du Trégor - Salle Polyvalente
- **CONCOURS DE BELOTE** / Mercredi 23 novembre - Club Les Tamaris - Salle Jean Scruignec
- **CONCOURS DE BELOTE** / Mercredi 27 novembre - Club Les Tamaris - Salle Jean Scruignec

**DÉCEMBRE**
- **MARCHÉ DE NOËL** / Dimanche 08 décembre - Amicale des Employés Comm. - Salle Polyvalente
- **SPECTACLE DE NOËL** / Mercredi 18 décembre - CCAS - Salle Polyvalente
- **RÉVEILLON** / Dimanche 31 décembre - Comité des Fêtes - Salle Jean Scruignec

**Café du club Les Tamaris à la salle Jean Scruignec les jeudis :**
03 janvier / 17 janvier / 31 janvier / 14 février / 28 février / 14 mars / 28 mars / 11 avril / 09 mai / 23 mai / 06 juin / 20 juin / 05 septembre / 19 septembre / 03 octobre / 17 octobre / 31 octobre / 14 novembre / 28 novembre / 12 décembre.

# POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE,

connectez vous sur
www.plounevez-moedec.fr
ainsi que sur facebook
"Vivre à Plounévez".

MAIRIE

CITY STADE

LE LAVOIR DU BOURG

LE LÉGUER

**Bulletin municipal d'informations - Décembre 2018 - N° 28**

**Directeur de la publication :** Président : Gérard Quilin, maire - Membres : Virginie Dibarboure, Nelly Ropars, Quentin Lehervé, Guillaume Bricaud, Alain Godest, Sonia Alain, Cathy boisliveau et Serge Ollivaux.

**Conception/Impression :**
*Le p'tit imprimeur.bzh • Tél. 02 98 72 84 69* - 29650 Guerlesquin
Imprimé sur papier PEFC à 750 exemplaires - BAT du 11-12-2018 - **Distribution :** La Poste